



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9150<sup>e</sup>** séance

Mercredi 12 octobre 2022, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Adamo/M. Biang . . . . .	(Gabon)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M. Spasse
	Brésil . . . . .	M. Costa Filho
	Chine . . . . .	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Chumakov
	France . . . . .	M. de Rivière
	Ghana . . . . .	M. Agyeman
	Inde . . . . .	M <sup>me</sup> Kamboj
	Irlande . . . . .	M. Mythen
	Kenya . . . . .	M. Kimani
	Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Buenrostro Massieu
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Huitfeldt
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Climat et sécurité en Afrique

Lettre datée du 3 octobre 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/737)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

#### **Climat et sécurité en Afrique**

#### **Lettre datée du 3 octobre 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/737)**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Italie, du Maroc, de la Namibie, du Niger, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; M. Tanguy Gahouma-Bekale, ancien Président du Groupe des négociateurs africains en matière de changements climatiques ; et M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur la lettre du 3 octobre 2022, publiée sous la cote S/2022/737, par laquelle le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies a transmis au Secrétaire général une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Pobee.

**M<sup>me</sup> Pobee** : Je voudrais remercier le Gabon d'avoir organisé ce débat et S. E. le Ministre des affaires étrangères, M. Michael Moussa Adamo, de sa présidence de cette séance qui est opportune et importante.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

L'urgence climatique est un danger pour la paix. Et même s'il n'existe pas de lien direct entre les changements climatiques et les conflits, les changements

climatiques aggravent les risques existants et en créent de nouveaux. En Afrique, le continent dont les émissions totales de gaz à effet de serre sont les plus faibles, les températures augmentent plus vite que la moyenne mondiale. L'Afrique se trouve en première ligne de la crise actuelle. De Dakar à Djibouti, la désertification et la dégradation des terres intensifient la concurrence pour les ressources et portent atteinte aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire de millions de personnes. Dans la Corne de l'Afrique, une sécheresse dévastatrice oblige des familles à se déplacer, loin de leurs foyers. Au Sahel, les conflits pour les ressources s'intensifient. Les extrémistes violents exploitent habituellement ces rivalités à leurs propres fins.

Pour aider le continent africain à faire face à l'incidence des changements climatiques sur la paix et la sécurité, nous devons agir sur plusieurs fronts. Nous ne pouvons plus nous permettre de maintenir le statu quo. Nous avons incontestablement besoin d'une action climatique ambitieuse et d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous espérons que les principaux émetteurs prendront des engagements importants à l'occasion de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Charm el-Cheikh en novembre (COP 27), une COP dirigée par l'Afrique et axée sur l'Afrique. Nous ne pouvons espérer parvenir à une paix durable si nous n'atteignons pas nos objectifs climatiques.

Je voudrais insister aujourd'hui sur trois autres actions prioritaires.

Premièrement, nous devons accroître notre capacité d'analyse des risques et intégrer la dimension climatique à tous nos efforts de prévention des conflits, de rétablissement de la paix et de consolidation de la paix. Cela exige des données plus nombreuses et de meilleure qualité. Avec l'aide de partenaires en matière d'innovation, nous exploitons de nouveaux outils pour mieux comprendre les projections et les tendances climatiques afin de renforcer notre capacité d'analyse et nos moyens d'alerte rapide. En Afrique centrale, par exemple, nous sommes en train de créer un tableau de bord alimenté par des données provenant de satellites afin d'apporter de nouveaux éclairages sur la disponibilité de l'eau et de mieux comprendre l'interaction entre la transhumance, les changements climatiques et les conflits.

Ce type de travail ne serait pas possible si des conseillers en matière de climat, de paix et de sécurité ne

sont pas déployés dans les régions vulnérables face aux changements climatiques pour renforcer les capacités des missions de l'ONU sur le terrain. Tant notre analyse que notre action pour y donner suite doivent être davantage axées sur les régions. Les changements climatiques ne connaissent pas de frontières. Leurs incidences sur la paix et la sécurité ont tendance à être plus importantes dans les zones frontalières, ce qui nécessite un partage transfrontalier des ressources ou une mobilité humaine. Pourtant, les efforts déployés actuellement en matière de consolidation de la paix sont souvent entièrement axés sur un seul pays, au lieu de refléter cette dimension régionale. Il est temps que nous changions cela.

Cette année, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a achevé un processus d'évaluation des implications des changements climatiques pour la paix et la sécurité dans la région. Parmi ses recommandations, l'évaluation a souligné la nécessité d'une collaboration, d'une coopération et d'un partenariat systématiques en matière de sécurité climatique au niveau sous-régional. À cette fin, nous devons nous efforcer de définir une vision sous-régionale et un cadre de gouvernance communs pour systématiser les réponses et les interventions conjointes dans la sous-région à court, moyen et long terme. Le Bureau travaille actuellement avec ses partenaires pour appuyer l'élaboration, par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, d'une stratégie sous-régionale de lutte contre les changements climatiques. Et en Afrique de l'Ouest, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) collabore étroitement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur les bonnes pratiques visant à prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs à l'échelle de la région, notamment par l'intermédiaire d'une réforme du régime foncier et d'une campagne de communication.

Deuxièmement, au cœur des efforts que nous déployons pour instaurer la paix et la sécurité, il doit y avoir les personnes. Nous devons apprendre de celles et ceux qui sont touchés par les conséquences des changements climatiques au quotidien et tirer parti de leurs connaissances spécialisées pour élaborer des stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

Les femmes sont particulièrement vulnérables aux incidences des changements climatiques, mais elles sont également des agentes essentielles du changement. Bien souvent, elles possèdent des connaissances qui leur sont propres, qui peuvent contribuer à réduire

les tensions et à renforcer la cohésion sociale, ce qui permet d'obtenir des résultats plus durables dans le domaine de la paix, au profit des populations. En Asie, par exemple, le Fonds pour la consolidation de la paix appuie des comités fonciers locaux, qui, aux côtés de médiatrices, contribuent à régler les conflits communautaires liés à l'utilisation des terres et à la gestion des ressources naturelles.

Les jeunes sont également des acteurs clefs, à l'origine d'actions innovantes en matière de climat et de consolidation de la paix. Nous pouvons voir leur militantisme dans toute l'Afrique et avons entendu leurs témoignages dans cette salle. Les mesures que nous prenons aujourd'hui pour nous attaquer au problème des liens entre les changements climatiques, la paix et la sécurité façonneront leur avenir.

Troisièmement, nous devons saisir les occasions de faire en sorte que l'action climatique et la consolidation de la paix se renforcent mutuellement. Le Secrétaire général l'a souligné à maintes reprises. La consolidation de la paix et l'action climatique ont de nombreux objectifs en commun, comme notamment l'avènement de sociétés résilientes, justes et inclusives. Des politiques cohérentes sont une bonne chose pour le climat et pour la paix. À cet égard, l'UNOWAS renforce actuellement sa capacité de conseil auprès des partenaires sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets tenant compte des risques de conflit. Cela contribuera à l'élaboration de mécanismes permettant de garantir que les investissements dans l'adaptation et la résilience profitent aux personnes les plus vulnérables et les plus touchées par les conflits. Le Fonds pour la consolidation de la paix intègre de plus en plus, lui aussi, une perspective climatique à ses actions. Depuis 2017, il a investi plus de 85 millions de dollars dans plus de 40 projets sensibles au climat. Un examen des projets du Fonds actuellement en cours sera extrêmement utile pour orienter nos futurs efforts.

Les partenariats multidimensionnels qui relient le travail de l'ONU, des organisations régionales, des États Membres, des institutions financières internationales, de la société civile, du secteur privé et des chercheurs internationaux et locaux sont essentiels à cet ambitieux programme. L'ONU est déterminée à élargir les partenariats existants et à en nouer de nouveaux. Au sein de notre système, nous avons créé le mécanisme de sécurité climatique, une initiative conjointe entre le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix,

le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de tenir plus systématiquement compte des risques liés au climat, à la paix et à la sécurité.

Tenir un engagement en faveur de la collaboration internationale est une entreprise de taille. Pour y parvenir, nous devons tous travailler ensemble de manière inédite. Nous comptons sur les régions et les pays touchés pour nous guider dans ces efforts. Le leadership de l'Afrique est essentiel. Notre réponse aujourd'hui n'est pas à la hauteur de l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés. Agissons plus rapidement. Nous espérons vivement plus de partenariats et plus de collaboration à tous les niveaux.

**Le Président** : Je remercie M<sup>me</sup> Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Gahouma-Bekale.

**M. Gahouma-Bekale** : Pour commencer, je voudrais saisir cette occasion pour remercier très chaleureusement le Conseil de sécurité, ainsi que son président, le Ministre gabonais des affaires étrangères, M. Michael Moussa Adamo, pour avoir proposé que soit discuté, au plus haut niveau politique, le lien complexe reliant les questions de changements climatiques et de sécurité, en particulier en Afrique.

Je voudrais également féliciter les autres intervenants de cette discussion, à savoir M<sup>me</sup> Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, et M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Mon exposé d'aujourd'hui vise trois objectifs principaux. Premièrement, je vais tenter d'expliquer les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité en Afrique. Deuxièmement, je me pencherai sur les ressources dont dispose l'Afrique pour faire face aux menaces des changements climatiques pour l'Afrique et la paix et la sécurité, ainsi que sur la façon de mobiliser ces ressources pour une paix durable sur le continent. Enfin, j'aborderai les moyens d'optimiser le soutien de la communauté internationale à l'Afrique afin de limiter les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité.

Beaucoup considèrent les changements climatiques comme un des risques les plus importants pour la paix et la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle. La science et les

faits sont clairs : le rythme auquel les changements climatiques s'accroissent est très rapide et représente un véritable défi. De plus, ils menacent de compromettre nos efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cela est particulièrement vrai pour les 54 États africains, qui comptent parmi les plus vulnérables à la crise climatique et à la crise de la paix et de la sécurité.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'Afrique est le continent le plus en proie à l'instabilité, aux conflits et aux guerres. Selon un rapport publié en 2021 par l'Institute for Security Studies, 80 % des opérations de paix actuellement menées par les Nations Unies sont déployées dans les pays classés parmi les plus exposés aux changements climatiques. Toutes les grandes missions africaines sont déployées dans des zones sensibles aux changements climatiques, notamment le Soudan du Sud, le Mali, la République démocratique du Congo et la Somalie.

En outre, en 2021, Oxfam a signalé que 80 % des catastrophes naturelles survenues entre 1990 et 2016 étaient liées aux changements climatiques ; que de 2015 à 2020, les conséquences des changements climatiques se sont accrues de plus de 20 % ; que le nombre de personnes souffrant de la faim devrait augmenter de 10 à 20 % d'ici à 2050 en raison des changements climatiques ; et que, sans une action climatique ambitieuse, jusqu'à 100 millions de personnes risquaient de tomber dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

Les changements climatiques et les risques de catastrophe vont de pair. Ils sont déterminés par le degré d'exposition et de vulnérabilité d'un système dans son ensemble. La hausse des températures à l'échelle mondiale, les sécheresses, l'élévation du niveau de la mer et la fréquence et l'intensité accrues des tempêtes ont des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance des populations du monde entier. Dans les zones de conflit en particulier, ces effets peuvent exacerber les facteurs économiques ou sociopolitiques d'insécurité, laissant des populations déjà vulnérables en première ligne de crises multiples et croisées.

L'Afrique porte en elle la grande promesse de devenir le prochain moteur du développement économique mondial. La population est jeune, les ressources naturelles sont abondantes et de nombreux pays africains sont prêts à transformer leur économie pour sortir des millions de personnes de la pauvreté et les intégrer dans la classe moyenne. La majorité des Africains de moins de 30 ans sont déjà au chômage, et le nombre de jeunes va doubler d'ici à 2050, pour atteindre 850 millions.

Mais grâce à certaines initiatives, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est entrée en vigueur en mai 2019, nous pouvons saisir cette occasion et espérer que l'Afrique s'intégrera progressivement dans un monde globalisé.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions trouver une solution aux changements climatiques. À cet égard, un partenariat renforcé doit être établi entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au titre du lien entre le climat, la paix et la sécurité. Nous devons resserrer davantage notre coopération en matière d'alerte précoce, de maintien et de consolidation de la paix, de lutte contre les changements climatiques, de bonne gouvernance, ainsi que de promotion et de protection des droits humains et de l'état de droit. L'Afrique a besoin non seulement de collaboration et de partenariats, mais aussi de l'engagement des pays développés à honorer leurs obligations, notamment sur le plan financier. Il nous faut davantage de capacités et de ressources pour nous affranchir des problèmes auxquels nous nous heurtons.

Les effets des changements climatiques ne connaissent pas de frontières. Ils risquent d'entraver les perspectives de développement et d'exacerber la fragilité des conditions de sécurité en Afrique, bien que le continent ne contribue que très peu à la crise climatique. En outre, les menaces de sécurité liées au climat font partie d'une autre catégorie de défis auxquels le continent est confronté, notamment des défis plus pressants pour les pays africains. Par conséquent, une réponse africaine intégrée qui donne la priorité aux mesures d'adaptation et aux moyens d'appui à la mise en œuvre, y compris le financement de l'action climatique, est absolument nécessaire pour galvaniser les efforts de développement aux niveaux national et continental, tout en prévenant les risques de sécurité.

Je voudrais émettre cinq recommandations à cette fin : premièrement, l'élaboration d'une étude nationale et régionale d'évaluation des risques climatiques en Afrique ; deuxièmement, l'intégration des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement national, la reconstruction post-conflit et les efforts de développement, tout en tenant compte de la dimension sécurité-risque ; troisièmement, une coopération et une coordination internationales afin d'élaborer des réponses appropriées aux menaces transfrontières ; quatrièmement, la mise au point d'un programme africain clair en vue de la vingt-septième session de la Convention-cadre des Nations

Unies sur les changements climatiques (COP 27), afin de progresser dans la réalisation des priorités du continent, notamment l'adaptation aux changements climatiques et le financement de l'action climatique ; et cinquièmement, une coordination plus étroite entre les acteurs concernés de la Commission de l'Union africaine dans le traitement des questions politiques relatives aux changements climatiques, dans le but d'appuyer la position africaine à la COP 27.

Je voudrais conclure mon intervention en disant que nous sommes convaincus qu'il est impératif et urgent de prendre au plus vite des mesures concrètes pour faire face à cette menace et que nous devons agir dès maintenant et à l'unisson.

**Le Président** : Je remercie M. Gahouma-Bekale de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Youssef.

**M. Youssef** : Qu'il me soit permis, avant de commencer mon allocution, d'adresser un mot de remerciement et l'appréciation marquée du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour la tenue du débat d'aujourd'hui sur les risques climatiques et la sécurité en Afrique, à l'initiative du Gabon et présidé par S. E. M. Moussa Adamo.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Des représentants du CICR, dont son ancien président, Peter Maurer, ont déclaré au Conseil de sécurité que la convergence du risque climatique, de la dégradation de l'environnement et des conflits armés menace la vie et la santé des personnes et aggrave l'insécurité alimentaire, économique et hydrique. Nous avons en outre signalé que les changements climatiques multipliaient les vulnérabilités et les inégalités existantes dans les zones de conflit, et que les conséquences de ce phénomène pouvaient influencer sur la mobilité humaine et l'accès aux ressources à l'échelle régionale. Par ailleurs, nous avons attiré l'attention sur le fait que le milieu naturel était une victime silencieuse de la guerre, ainsi que sur les conséquences des dégâts causés à l'environnement pour les populations touchées par les conflits, notamment une moindre résilience face aux chocs climatiques. Aujourd'hui, le CICR et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillent en étroite collaboration avec les communautés pour lesquelles la convergence de ces risques n'est pas une notion abstraite, mais bien une réalité. Ce que nous observons est clair.

Premièrement, la plupart des pays considérés comme les plus vulnérables et les moins prêts à s'adapter aux effets des changements climatiques sont également en proie à des guerres et à des conflits armés.

Deuxièmement, ces chocs convergents ont des conséquences dramatiques sur la vie des populations, ainsi que sur les institutions et la cohésion sociale, prolongeant malheureusement les tensions existantes et perpétuant la fragilité.

Troisièmement, malgré des besoins évidents, les acteurs les plus à même de financer l'action climatique et de contribuer à l'adaptation aux changements climatiques sont largement absents de ces pays en raison des risques de sécurité.

L'action humanitaire dans les zones de conflit est aussi perturbée par les changements climatiques, et il est plus évident que jamais que des mesures doivent être prises pour apporter des réponses préventives et à long terme qui renforcent la résilience et les capacités d'adaptation des populations. Qu'il me soit permis de donner quelques exemples à cet égard.

Dans plusieurs pays du Sahel, nous aidons les agriculteurs et les éleveurs à faire face à la variabilité croissante des précipitations et aux périodes de pénurie d'eau. La fourniture de pompes à eau à énergie solaire et de semences à haut rendement résistantes à la sécheresse, ainsi que la formation de groupes de femmes à la production agricole en serre tout au long de l'année, sont quelques-unes des activités que nous menons au Burkina Faso, en République centrafricaine et au Soudan.

Au Mali, par exemple, nous nous concentrons non seulement sur les structures, mais aussi sur l'information. Cela signifie qu'il faut mettre des données climatiques et météorologiques fiables entre les mains des personnes qui en ont besoin, à savoir les 80 % de la population qui dépendent de l'agriculture pluviale et des pâturages. Le facteur temps est également important : nous travaillons en partenariat avec le Département national de météorologie pour nous assurer que les données ne sont pas seulement accessibles, mais qu'elles peuvent aussi être comprises et appliquées aux activités de subsistance.

Au Niger, où le conflit oblige les communautés d'accueil et les communautés déplacées à se regrouper dans des zones comptant peu de ressources, nous mettons au point un programme d'irrigation, d'agroforesterie et d'agropastoralisme visant à renforcer les moyens de subsistance et à enrayer la dégradation de

l'environnement. Le programme repose en effet sur l'idée que pour être résiliente, une communauté doit vivre dans un environnement résilient.

En Somalie, les changements climatiques, notamment les graves sécheresses, associés à trois décennies de conflit, aggravent une situation humanitaire déjà catastrophique, dans laquelle la récurrence des chocs fait que les populations ont peu de temps pour s'y adapter. Le CICR a appuyé la création de coopératives agricoles en proposant des formations, des cultures résistantes à la sécheresse, des outils agricoles et de l'argent pour le carburant nécessaire à l'irrigation. Ces coopératives ont aidé les habitants à œuvrer de concert pour renforcer la résilience dans les zones où la production d'eau souterraine est essentielle.

L'action humanitaire de première ligne est un facteur de stabilisation indispensable dans les environnements fragmentés et un élément constitutif des efforts de consolidation de la paix. Cependant, les acteurs humanitaires ne sont pas des artisans de la paix et ne peuvent relever à eux seuls les nombreux défis liés à l'instauration d'une paix pérenne. Comme le suggère à juste titre la note de cadrage d'aujourd'hui (voir S/2022/737, annexe), notre défi commun consiste à travailler ensemble, en complémentarité et à différentes échelles, pour remédier aux effets combinés des changements climatiques et des guerres. Pourtant, nous butons sur les modalités de notre réponse collective, avec le risque de donner un caractère trop sécuritaire à la solution ou de prendre des raccourcis qui conduisent en fin de compte à une piètre adaptation. Le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sont des organes internationaux capables d'apporter des réponses aux conflits armés qui tiennent compte du climat. Aussi voudrais-je formuler trois suggestions susceptibles de contribuer à garantir la complémentarité des mesures et la durabilité de leurs effets.

Premièrement, pour faire face de manière adéquate aux risques climatiques croissants dans les situations de conflit, nous devons concevoir des réponses propres à chaque contexte qui tiennent compte des besoins et des particularités des populations concernées. Il n'existe pas de solution toute faite.

Deuxièmement, nous devons partager nos connaissances et mettre en commun nos expériences. Le Conseil de sécurité peut d'ailleurs y veiller en organisant des discussions plus régulières et plus systématiques, notamment avec les organisations régionales et sous-régionales. Les organisations humanitaires peuvent

également aider d'autres acteurs à adopter une approche tenant compte des risques de conflit dans leurs propres travaux et à faire face à certains des risques qui limitent leur action.

Troisièmement, un plus grand respect du droit international humanitaire qui protège le milieu naturel peut limiter la dégradation de l'environnement et ainsi réduire les dommages et les risques auxquels sont exposées les communautés touchées par des conflits, y compris en raison des changements climatiques.

Au niveau local, dans les régions où nous travaillons, les populations sont déterminées à trouver des moyens de faire face aux changements climatiques. Toutefois, sans un appui décisif de la communauté internationale, la situation actuelle dans bon nombre de régions d'Afrique ne fera qu'empirer et les vulnérabilités existantes risquent d'augmenter.

Pour terminer, parallèlement aux efforts visant à protéger ces communautés de la violence, il est en effet indispensable de bâtir des communautés résilientes. Cela suppose aussi d'allouer plus de ressources aux efforts d'adaptation, notamment en faveur des pays touchés par des conflits armés. Nous devons faire des personnes les plus à risque notre priorité absolue.

**Le Président** : Je remercie M. Youssef de son exposé. Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Gabon.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je remercie M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobe, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, M. Tanguy Gahouma-Bekale, Secrétaire permanent du Conseil National Climat, et M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique, de leurs exposés instructifs.

En 2009 déjà, l'Africa Progress Panel, présidé par le regretté Kofi Annan, écrivait :

« Les données factuelles sont claires. Les changements climatiques sont une réalité qui touche déjà la vie de millions d'Africains en réduisant la production agricole et la sécurité alimentaire, en augmentant le stress hydrique, en facilitant la propagation de maladies, en augmentant le risque de sécheresse, d'inondation et de migrations massives, ainsi qu'en érodant les

habitats côtiers et les espaces agricoles utiles en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Il y a un risque que les communautés fragiles ne puissent pas faire face à cette réalité, qui pourrait plonger des millions d'Africains dans une pauvreté encore plus profonde...

[Près de] 23 pays africains seront confrontés à un « risque élevé de conflit violent », lorsque les changements climatiques exacerberont les menaces traditionnelles pour la sécurité. Et 14 autres seront face à un « risque élevé d'instabilité politique ».

Depuis lors, la communauté internationale a perdu 13 ans en raison des mesures insuffisantes qui ont été prises pour réduire les émissions de carbone, malgré les avertissements de plus en plus sérieux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La fréquence et la gravité des crises liées au climat semblent augmenter de manière exponentielle aux quatre coins du monde. L'année 2022 a été marquée par des sécheresses, des inondations, des cyclones et des incendies catastrophiques, et on estime qu'ils ont été plus intenses en raison des changements climatiques. À l'heure où nous parlons, 22 millions de personnes sont confrontées au risque de famine dans la Corne de l'Afrique.

L'expansion du mouvement jihadiste en Afrique de l'Ouest illustre clairement ce à quoi Kofi Annan faisait référence. Les changements climatiques, qui conduisent à la désertification et à une augmentation de la densité de la population, provoquent de plus en plus de difficultés pour les éleveurs nomades peuls, qui ont du mal à trouver du pâturage pour leurs vaches. Les jeunes au sein de ces groupes se tournent vers les zones protégées, peut-être, dans un premier temps, à la recherche de pâturages pour leurs vaches, mais ensuite, en tant que zones de rassemblement de troupes pour mener des attaques contre les populations civiles, ce qui déstabilise la gouvernance et provoque des conflits économiques et armés. Souvent, ces individus et ces groupes veulent d'abord avoir accès à des ressources naturelles et s'emparent de zones où la gouvernance est défaillante, et par la suite, se radicalisent ou sont cooptés par des intérêts islamistes, qui les utilisent pour leur cause.

En mars 2012 à Londres, S. E. le Président gabonais Ali Bongo Ondimba, s'exprimant à l'occasion d'un dialogue sur le climat et la sécurité des ressources au XXI<sup>e</sup> siècle, a déclaré :

« Aujourd'hui, il n'y a pas assez de précipitations ni de récoltes au Sahel, le Sahara avance vers le sud et le lac Tchad, qui s'assèche rapidement, ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Cela va-t-il provoquer le prochain mouvement de masse de réfugiés environnementaux, qui entraînera la déstabilisation de pays situés plus au sud, tel que le mien ? Cela va-t-il provoquer des guerres pour le contrôle de ressources rares ? Soyons clairs : ce sera le cas, et cela entraînera également la pauvreté.

Les ressources pour lesquelles nous nous battons à l'avenir ne seront pas le pétrole, l'or et les diamants : les guerres futures auront pour objet l'eau, la nourriture et la terre. Elles seront menées à cause des pressions exercées par une population croissante sur l'environnement dont nous dépendons tous et dont l'équilibre a été rompu par les activités d'une espèce : l'homme. »

Environ 10 à 15 ans plus tard, avons-nous réalisé suffisamment de progrès pour éviter l'avenir contre lequel Kofi Annan et le Président Bongo Ondimba nous ont mis en garde ?

Certains membres du Conseil pourraient se demander pourquoi la République gabonaise, un pays couvert à 88 % de forêts tropicales, doté d'abondantes ressources en eau douce et qui est sans doute l'un des pays d'Afrique les plus naturellement résilients face aux changements climatiques, participe aussi activement aux négociations sur les changements climatiques. Pourquoi le Président Bongo Ondimba est-il un grand militant pour le climat ?

En fait, en tant que pays situé dans une zone de forêt tropicale, nous sommes parfaitement conscients que les décisions que nous prenons concernant le développement de notre pays ont des répercussions potentiellement graves sur d'autres pays. La science nous apprend que les forêts de la République gabonaise et de la République du Congo sont reliées par des rivières atmosphériques à la région du Sahel, qui est bien plus sèche. Si nous coupons nos forêts, les précipitations dans le Sahel diminueront, ce qui aggravera davantage les problèmes que je viens d'évoquer. La même relation existe entre les forêts de la partie est du bassin du Congo et l'Éthiopie. Les précipitations sur les hauts-plateaux éthiopiens sont liées aux forêts du bassin du Congo ; si ces forêts venaient à disparaître, il n'y aurait plus d'agriculture en Éthiopie, plus de Nil bleu, et cela provoquerait une famine en Égypte. Les forêts du bassin du Congo, notamment celles du Gabon,

sont le cœur et les poumons du continent africain, qui pompent l'eau, essentielle pour la survie du continent, jusqu'à la Méditerranée.

En outre, les forêts du bassin du Congo stockent dans leur végétation et leurs sols l'équivalent de près de 10 ans d'émissions mondiales de carbone. Donc, si nous ne préservons pas les forêts du bassin du Congo, nous ne pourrions pas gagner notre combat pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C ou 2 °C et la température du monde augmentera de 3 °C ou 4 °C, ce qui signifie une augmentation allant jusqu'à 10 °C sur le continent africain. Si cela se produit, les réfugiés climatiques sur le continent se compteront en centaines de millions et non en dizaines de millions et l'ensemble du continent sera déstabilisé, comme Kofi Annan nous l'avait dit il y a 13 ans.

Il ne s'agit pas d'un mauvais film d'horreur hollywoodien. C'est la réalité. Heureusement, il existe aussi d'autres avenir possibles. Si nous faisons front commun en tant que communauté internationale pour nous attaquer aux changements climatiques, nous pouvons en éviter les effets les plus dévastateurs. Mais si nous ne le faisons pas, les générations futures connaîtront des horreurs inédites dans l'histoire de l'humanité.

C'est pourquoi le Président Bongo Ondimba voyage aux quatre coins de la planète pour tenter d'influencer les négociations sur le climat. C'est pourquoi la République gabonaise a organisé le débat d'aujourd'hui. Et c'est pourquoi j'invite les membres du Conseil de sécurité à mettre de côté les discours que nous connaissons et comprenons tous et à se rassembler pour canaliser leurs énergies et leurs savoir-faire sur la menace que font peser les changements climatiques sur la sécurité en Afrique.

*(l'orateur reprend en français)*

Les effets des changements climatiques interagissent avec les problèmes socioéconomiques et politiques dans les pays les plus pauvres. Le processus y afférent met en évidence quatre éléments clefs du risque : l'instabilité politique, la faiblesse économique, l'insécurité alimentaire et la migration à grande échelle. L'instabilité politique rend difficile l'adaptation aux effets physiques des changements climatiques, dans la mesure où il devient difficile de gérer les conflits qui surviennent sans violence. La faiblesse économique réduit l'éventail des possibilités de revenus pour la population et prive l'État des ressources permettant de répondre aux besoins de celle-ci. L'insécurité

alimentaire remet en cause la base même de la possibilité de continuer à vivre dans certaines localités où les conditions de vie deviennent critiques. La migration à grande échelle comporte un risque élevé de conflit en raison des réactions effrayantes qu'elle suscite souvent et des crises humanitaires qui en découlent. Le Président gabonais, S. E. M. Ali Bongo Ondimba, dressait, il n'y a pas longtemps, le terrible constat sur l'indigence des précipitations et des récoltes au Sahel, rappelant que le Sahara avance sans arrêt vers le sud et que le lac Tchad recule frénétiquement, et soulignant qu'il s'agit des causes indéniables des mouvements massifs de réfugiés environnementaux susceptibles d'entraîner la déstabilisation des pays du sud du Sahara.

Aujourd'hui, de nombreux pays et communautés parmi les plus pauvres du monde sont donc confrontés à un problème à double impact : celui du changement climatique et des conflits violents, avec un risque réel que les changements climatiques entraînent ou aggravent la propension aux conflits violents. Ces conflits laisseront à leur tour les communautés encore plus pauvres, moins résilientes et moins capables de faire face aux conséquences des changements climatiques.

Au-delà des conflits classiques que l'Afrique a pu connaître, des conflits politiques, des conflits identitaires, des conflits liés aux ressources naturelles, les changements climatiques émergent soit comme une cause évidente, soit comme un facteur aggravant des conflits en Afrique. Être sceptique sur le caractère patent et direct du lien entre les changements climatiques et les conflits en Afrique, c'est faire preuve de cécité sur la réalité de ce qui se passe dans la région du Sahel, dans la région de la Corne de l'Afrique, dans la région du lac Tchad ou dans celle des Grands Lacs.

Le Conseil de sécurité doit cesser de se voiler les yeux et reconnaître les changements climatiques comme un facteur alimentant consubstantiellement l'instabilité politique et les crises dans de nombreux pays en Afrique. Dans cette enceinte où les peuples du monde entier ont placé le destin de leur sécurité et de leur dignité, nous ne pouvons plus ignorer ou épiloguer sur l'implacable réalité, notamment des affrontements entre communautés agricoles et pastorales, provoqués par les sécheresses et la variabilité des ressources en eau. Les évidences sont tellement flagrantes que nous ne pouvons plus attendre pour agir. Nous devons trouver collectivement des solutions à la menace qui se pose non seulement aux peuples africains, mais à l'humanité tout

entière, car nous devons être conscients de nos responsabilités partagées et différenciées.

L'Afrique est résolument inscrite dans le sens de l'action à travers l'Initiative pour l'adaptation en Afrique, dont le Président Ali Bongo Ondimba, est le champion politique pour le compte de l'Union africaine. Cette initiative se focalise sur trois objectifs : doter l'Afrique de données fiables pour analyser et prédire les événements climatiques, mobiliser les financements nécessaires et accompagner la mise en place de politiques nationales adaptées.

La réponse de la communauté internationale en faveur de la sécurité climatique doit nous conduire à placer la question des conflits et des changements climatiques le plus haut possible dans l'agenda politique international, assorti d'initiatives innovantes pour parvenir à un accord sur l'importance de l'adaptation, en particulier dans les États fragiles, et mettre à disposition un financement adéquat. Nous devons sans plus attendre activer une coopération internationale franche à l'échelle globale, régionale et locale, donnant la priorité à la compréhension et à la lutte contre les conséquences des changements climatiques afin de prévenir les conflits violents.

Le Conseil se tient aujourd'hui face à ses responsabilités et a le choix entre le déni ou le scepticisme, d'une part, et l'action, d'autre part. Il va de soi que l'exutoire du déni et des doutes autour de cette table, c'est la mort à petit feu d'innombrables communautés locales, l'amplification de l'insécurité alimentaire, l'exacerbation des migrations sauvages et des tensions sociales à la remorque de la restriction de l'espace vital, de la hausse des prix et de l'élargissement des réserves de recrutement des groupes armés et des nébuleuses terroristes. Il s'agit sans autre forme de procès d'un pari sur la détresse et le chaos à grande échelle.

En revanche, l'indispensable action collective doit nous amener à nous mobiliser, notamment pour cinq objectifs essentiels : développer le contexte institutionnel idoine, intégrant l'adaptation aux changements climatiques comme un pilier de bonne gouvernance ; renforcer la coordination entre les différents partenaires, et la mobilisation de tous les acteurs, notamment les femmes et les jeunes, pour freiner les effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité et la paix en Afrique ; veiller à ce que les plans d'action nationaux d'adaptation intègrent les contextes sociopolitiques et économiques des États et les dynamiques des crises ; développer et expliciter l'interconnexion des stratégies

de consolidation de la paix et de développement avec l'adaptation aux changements climatiques ; relier les cadres d'action internationaux, notamment lier la diversité des approches internationales distinctes aux questions connexes de consolidation de la paix, de développement, d'adaptation et de gestion des catastrophes, tout en encourageant la coopération régionale en matière d'adaptation, notamment entre les organisations régionales et l'Organisation des Nations Unies.

Osons ! Osons regarder aujourd'hui l'ampleur des jeunes déshérités que le désespoir pousse dans les rangs des groupes terroristes et armés. Osons plonger nos regards sur les enfants squelettiques qui tombent de faim ou de soif à la merci des oiseaux de proie dans les terres arides du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Osons exhumer des abysses de la Méditerranée les dépouilles des jeunes Africains dont les âmes en peine et sans paix gisent dans les tréfonds de cet immense cimetière de la honte. Osons ici et maintenant affronter cette misère humaine et agissons sans plus attendre en répondant à l'exigence climatique en tant que menace à la sécurité internationale.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

**M<sup>me</sup> Huitfeldt** (Norvège) (*parle en anglais*) : La crise climatique s'aggrave rapidement. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous a avertis que près de la moitié de l'humanité vivait déjà dans la zone de danger. Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Gabon d'avoir fermement inscrit les risques de sécurité liés au climat à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef de leurs contributions importantes au présent débat.

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sont des facteurs d'instabilité et de conflit. Nous le savons. En Afrique, le stress hydrique, les sécheresses et les inondations frappent durement les communautés, les économies et les écosystèmes. Il est clairement établi que les effets des changements climatiques favorisent les conflits et sont un grave problème pour la consolidation et le maintien de la paix.

À l'évidence, le lien entre climat et sécurité est une question dont le Conseil de sécurité doit se saisir. Cela ne devrait pas être sujet à controverse. La Norvège veille à ce que les risques climatiques et leur incidence sur la

paix et la sécurité soient pris en compte dans les résolutions et déclarations du Conseil. Dans le cas du Soudan du Sud, par exemple, les aspects relatifs au climat et à la sécurité font maintenant partie des rapports et exposés sur ce pays. C'est important.

Nous devons également admettre que les risques de sécurité liés au climat ne se prêtent pas à des mesures militaires ou de sécurité. Le climat et la sécurité doivent plutôt être vus comme faisant partie intégrante de la prévention des crises et des conflits et comme composante essentielle du maintien de la paix. Pour l'avenir, je voudrais proposer que nous axions nos efforts sur trois grands domaines.

Premièrement, il nous faut bâtir des communautés, des infrastructures et des moyens de subsistance résilients au climat. Nous pourrions ainsi éviter les tensions et empêcher le retour des conflits. Pour ce faire, nous devons augmenter fortement le financement de l'adaptation, de la résilience, de la consolidation de la paix et de l'alerte rapide. La Norvège fera sa part. Nous doublerons notre financement au profit de l'action climatique et triplerons au moins notre appui à l'adaptation aux effets des changements climatiques d'ici à 2026.

Deuxièmement, nous devons garantir la participation véritable des groupes les plus touchés. Nous devons tirer profit des connaissances et de l'expertise sur le terrain et encourager l'appropriation locale. Nous devons lier les solutions aux problèmes climatiques et de sécurité aux autres programmes dont les pays africains font des priorités, tels que les femmes et la paix et la sécurité et les jeunes et la paix et la sécurité. Un bon exemple en est le Niger, où des institutions nationales et norvégiennes travaillent main dans la main pour aider les agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques. L'objectif est de renforcer la sécurité alimentaire, de générer des revenus et de créer de nouveaux emplois pour des milliers de personnes. Une autre composante clef de ce programme est le renforcement des capacités des femmes et des jeunes, qui profite à toute la communauté.

Enfin troisièmement, nous devons envisager de nouvelles approches de la médiation et de la consolidation de la paix. Comme l'a souligné le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la consolidation de la paix environnementale offre des pistes prometteuses pour remédier aux risques de conflit. Engager le dialogue sur les questions climatiques et environnementales peut ouvrir la voie à des discussions plus larges sur des questions difficiles. Cela peut

contribuer à instaurer la confiance. Nous devrions donc commencer à élargir notre discours et ne plus parler simplement du lien entre le climat et la sécurité, mais entre le climat et la paix et la sécurité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente des États-Unis et membre du Cabinet du Président Biden.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de commencer par remercier chaleureusement le Gabon et vous-même, en votre qualité de Ministre des affaires étrangères, d'avoir fait de la question du climat et de la sécurité un axe central de votre présidence du Conseil de sécurité ce mois. Le Gabon a été un véritable chef de file sur cette question, ce qui est vivement apprécié par le Conseil et par d'autres membres de la communauté internationale. Je tiens également à remercier les intervenants, dont les exposés limpides ont mis en lumière les périls que recèlent la crise climatique et ses effets sur la paix et la sécurité en Afrique.

J'ai eu la chance de passer la majeure partie de ma carrière professionnelle en Afrique, et je me suis rendue dans plusieurs pays du continent. Depuis que je suis arrivée à l'ONU et que je siège au Conseil, j'ai eu la chance d'effectuer deux déplacements en Afrique. L'un d'entre eux s'inscrivait dans le cadre d'une mission du Conseil au Niger, où nous avons eu l'occasion de discuter des incidences environnementales des changements climatiques sur ce pays, et de leur lien avec l'insécurité. Chaque fois que je retourne en Afrique, je suis frappée de voir à quel point l'environnement et le climat ont changé. Il y fait plus chaud, et les phénomènes météorologiques sont désormais plus extrêmes. Nous avons constaté des sécheresses et des inondations à grande échelle et, comme vous, Monsieur le Président, avons vu se réduire le lac Tchad. Nous nous demandons tous jusqu'à quand le lac Tchad existera. Il ne s'agit pas d'une simple anecdote : c'est là la réalité scientifique. L'Afrique accueille 17 des 20 pays du monde les plus vulnérables aux changements climatiques.

Voici ce que nous savons : les changements climatiques menacent la vie et les moyens de subsistance de millions d'Africains. Ils exacerbent les déplacements et le sous-développement chronique dans des pays déjà en proie aux vulnérabilités sur le plan de la gouvernance économique et de la sécurité. Ils sont également un facteur clef de l'insécurité alimentaire sur tout le continent. Les changements climatiques ont raccourci les saisons de croissance pour les agriculteurs, ce qui

entraîne une baisse des rendements annuels. Cela s'est traduit par un ralentissement de près de 40 % de la productivité agricole en Afrique subsaharienne. Des sécheresses dévastatrices ont décimé un bétail indispensable. En Somalie, les mères évoquent le bétail mort qui borde les routes le long desquelles elles marchent avec leurs enfants pour échapper à la famine. Certains enfants ne survivent pas et meurent de faim pendant ce périple. Leurs mères sont alors contraintes de les abandonner. C'est inconcevable, et véritablement insoutenable.

Nous savons également que certains États Membres adoptent des comportements qui non seulement exacerbent la crise climatique, mais rendent l'adaptation plus difficile. Les stocks halieutiques sont pillés illégalement au large des côtes d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est. Comme nous l'a dit le Président, les forêts ombrophiles, moyen naturel crucial pour lutter contre les changements climatiques, subissent les conséquences de l'exploitation minière et de la déforestation illégales. Les espèces menacées sont braconnées et vendues comme produits de luxe à l'étranger. Les fonds issus de ces pratiques illicites alimentent les groupes terroristes, provoquant plus d'instabilité et de dégâts encore.

Compte tenu de cette longue liste de défis et du peu de temps dont nous disposons pour parer aux catastrophes climatiques, le lien entre climat et sécurité est bien établi, et il doit figurer en tête de l'ordre du jour du Conseil. Pourtant, certains membres du Conseil continuent de prétendre que le Conseil n'est pas le lieu idoine pour aborder les menaces à la sécurité induites par les changements climatiques, et ils se sont employés à faire échouer les efforts déployés l'an dernier par le Représentant permanent du Niger pour que ce lien soit reconnu dans un texte du Conseil, le projet de résolution S/2021/990 (voir S/PV.8926). Pour parler franchement, c'est stupéfiant et il nous faut vraiment changer de cap. Les changements climatiques sont un défi mondial qui exige des mesures d'urgence, et qui exige que le Conseil agisse d'urgence. Il va sans dire que ce défi exige aussi que nous tous, dans nos propres pays, appuyions des politiques durables et ancrées dans une économie propre. Comme l'a clairement indiqué le Président Biden durant le débat général de l'Assemblée générale le mois dernier (voir A/77/PV.6), les États-Unis mettent en œuvre un programme climatique ambitieux. Cet été, le Président Biden a promulgué la législation la plus énergique de notre histoire s'agissant de lutter contre la crise climatique. Elle aidera notre pays à passer à une économie

propre et nous espérons qu'elle encouragera d'autres pays à nous emboîter le pas.

De fait, au XXI<sup>e</sup> siècle, une telle action est vitale pour la paix et la sécurité internationales. Pourquoi ? Parce que les conséquences des changements climatiques sont des facteurs clefs de conflit. Lorsque des régions en proie à un conflit ou à l'insécurité se heurtent à une offre alimentaire en berne et à l'insécurité économique, le risque de violence augmente. Sécheresses, inondations, incendies et intempéries exacerbent la gravité des crises alimentaires et économiques et la dangerosité des opérations de maintien de la paix menées dans des environnements complexes. Nous savons également que les femmes et les filles, de même que d'autres communautés historiquement marginalisées, sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques et les conflits. À mesure que se tarissent les ressources en eau, les femmes se voient obligées de faire de plus longs trajets, ce qui les expose encore plus au risque de violences sexuelles et fondées sur le genre. Ces tendances, associées à l'aggravation de la violence politique, des conflits et de l'insécurité, mettent les familles ayant déjà des difficultés à se nourrir devant des choix impossibles.

C'est la raison pour laquelle les États-Unis, par le truchement de l'initiative « Feed the Future » (Nourrissons l'avenir), se sont engagés à investir plus de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. Seize des pays concernés par cette initiative se trouvent en Afrique, et elle aidera les communautés et les agriculteurs africains à mieux atténuer les effets des changements climatiques et à se familiariser avec les méthodes agricoles évolutives et durables idoines. Dans le même temps, nous œuvrons à aider un demi-milliard de personnes dans les pays en développement à s'adapter et à gérer les impacts des changements climatiques grâce au Plan présidentiel d'urgence pour l'adaptation et la résilience, connu sous l'acronyme anglais PREPARE.

À l'ONU, nous devons veiller à une coordination robuste entre les programmes sécuritaires, humanitaires et climatiques. Cela nous aidera à mieux nous attaquer aux causes profondes de la fragilité et nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général dévoile son nouvel agenda pour la paix l'année prochaine. Dans toutes ces activités, les femmes doivent être au centre de la prise de décision. Les femmes sont la clef de la recherche de solutions locales durables.

Si seulement il suffisait de faire un vœu pour que la crise climatique disparaisse. Nous ne pouvons pas faire comme si son incidence sur la sécurité et la prospérité en Afrique n'existait pas, ni prétendre, pour une raison qui nous échappe, que le Conseil de sécurité, chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, n'est pas l'enceinte appropriée pour aborder les problèmes de sécurité qui découlent des changements climatiques. Aussi, aujourd'hui, renouvelons notre engagement à travailler ensemble, ici au Conseil, dans tout le système des Nations Unies et dans nos propres pays, pour faire prévaloir une économie résiliente et durable, fondée sur les énergies propres, qui permettra à l'Afrique, forte de ses ressources et de son dynamisme, d'atténuer l'impact de la crise climatique.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier M<sup>me</sup> Martha Pobe, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M. Tanguy Gahouma-Bekale et M. Patrick Youssef de leurs exposés très instructifs. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir organisé ce très important débat et à saluer le rôle de chef de file que joue le Gabon dans le domaine de la sécurité et de l'action climatiques. L'appel lancé par le Président gabonais durant la Semaine africaine du climat en faveur de la recherche de solutions innovantes, concrètes et durables sous la direction des pays africains ne pouvait pas mieux tomber alors que nous ne sommes qu'à quelques semaines de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) et que le Conseil de sécurité doit faire face à un déluge de problèmes de sécurité qui sont aggravés par les changements climatiques. Aujourd'hui votre déclaration, en qualité de Président du Conseil, illustre de manière frappante les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité, des liens que le Conseil de sécurité examine depuis 2007. Vous avez également souligné à juste titre que le Conseil ne parvient toujours pas à régler cette question, comme M<sup>me</sup> Linda Thomas-Greenfield l'a expliqué avec tant d'éloquence ce matin.

Durant cette période, la liste des pays et des régions déstabilisés par des sécheresses sans précédent, des vagues de chaleur, des inondations et d'autres événements climatiques extrêmes s'est allongée de façon exponentielle depuis 2007. L'Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et l'Afrique australe présentent toutes des caractéristiques propres aux pressions climatiques qui se manifestent par des crises humanitaires et de sécurité. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans cette

salle hier (voir S/PV.9149), le fait que l'Afrique contribue si peu aux causes des changements climatiques, alors qu'elle en subit les conséquences de plein fouet, est un parfait exemple d'injustice morale et économique. Par ailleurs, les flux de financement de l'action climatique destinés aux pays africains ne représentent que 4 % du total mondial, ce qui est très insuffisant. De nombreux pays africains, notamment les plus fragiles, reçoivent moins de 2 dollars par habitant au titre du financement de l'action climatique. Ce montant est 80 fois inférieur à celui alloué aux autres pays en développement, qui ne reçoivent déjà pas de financements suffisants pour l'action climatique.

Bien que le Conseil de sécurité ne se soit pas encore mis d'accord sur un cadre permettant d'aborder les liens entre les changements climatiques et la sécurité, nous pouvons tous reconnaître qu'il est urgent et sage d'augmenter les investissements pour éviter que les incidences climatiques ne se transforment en problèmes de sécurité. Les Émirats arabes unis estiment que le Conseil et les autres organes de l'ONU ont de nombreuses possibilités de prendre des mesures pratiques, en collaboration avec les gouvernements nationaux, afin de contribuer concrètement à la prospérité et à la sécurité des communautés en première ligne.

Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant trois domaines d'action pour cette année.

Premièrement, le financement de l'action climatique dans les pays fragiles en Afrique doit augmenter fortement. L'engagement pris à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de doubler le financement de l'action climatique aux fins de l'adaptation constitue une avancée indispensable. Mais nous voudrions que les bailleurs de fonds pour l'action climatique prennent des engagements supplémentaires à la COP 27 et dans d'autres enceintes afin de combler les lacunes d'investissement dans les contextes fragiles, sans pour autant diminuer les fonds alloués à d'autres pays en développement. Les pays d'Afrique et les organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont déjà accompli une tâche difficile en dressant la liste des investissements prioritaires, qui vont de la résilience alimentaire et hydrique aux systèmes d'alerte précoce. Nous saluons l'initiative « Climate Responses for Sustaining Peace » (Réponses climatiques pour la pérennisation de la paix) de la présidence de la COP 27, qui vise à réaliser des progrès dans

ce domaine et à allouer des fonds à des solutions dirigées par les Africains.

Deuxièmement, les mesures d'anticipation doivent être prioritaires. De nombreuses incidences du climat sur la sécurité sont désormais hautement prévisibles. Des études menées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Fonds central pour les interventions d'urgence indiquent que l'on peut servir deux fois plus de personnes pour le même coût lorsque les ressources sont envoyées à l'avance sur la base de prévisions approuvées localement et scientifiquement crédibles. Le Conseil doit envoyer un signal clair sur ce que l'accélération de tels processus peut apporter en termes de sécurité et aider à changer la mentalité institutionnelle pour la faire passer de la réaction à la prévention.

Troisièmement, en ce qui concerne les données, le Conseil doit établir des rapports plus systématiques et normalisés sur les risques de sécurité liés au climat. Ces analyses doivent être impartiales, rigoureuses et orientées vers la présentation au Conseil de recommandations sur la manière de réagir face aux menaces à la sécurité. Nous apprécions le travail qu'accomplit le mécanisme de sécurité climatique à cet égard, mais aussi le fait qu'un nombre croissant d'experts en matière de sécurité climatique sont déployés au sein des missions de paix et des institutions en Afrique. Leur nombre doit augmenter. Nous recommandons de mettre davantage l'accent sur l'analyse et l'élaboration de rapports par le système des Nations Unies, en particulier en collaborant avec les organes régionaux africains.

Les changements climatiques sont un défi caractéristique de notre époque. La COP 27, qui aura lieu le mois prochain, offrira une occasion essentielle de rééquilibrer la conversation mondiale et de mettre l'accent sur l'investissement dans les pays africains, en particulier les communautés fragiles. En tant que Président de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les Émirats arabes unis s'engagent à mener une action climatique ambitieuse, en s'attachant plus particulièrement à remédier à la fragilité afin de concrétiser leur engagement à autonomiser le monde du Sud.

Les acteurs africains n'ont pas créé le problème des changements climatiques. Cependant, les pays africains ont à maintes reprises joué un rôle de chef de file en élaborant des stratégies de lutte contre les risques de sécurité liés au climat et en faisant partie de la solution.

Le reste du monde doit écouter et répondre aux solutions qu'ils proposent, et collaborer avec eux en conséquence.

Un proverbe gabonais dit que celui qui pose des questions ne peut éviter les réponses. L'Afrique a répondu et le Conseil doit l'écouter.

**M. Costa Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance et de nous avoir permis de débattre de ce sujet important. Je tiens également à remercier les intervenants de leurs exposés et des éclairages qu'ils ont apportés sur cette question.

Je tiens en premier lieu à souligner la détermination du Brésil à lutter contre les causes profondes des changements climatiques et leurs incidences néfastes sur l'ensemble de nos sociétés, ainsi que notre ferme attachement au régime multilatéral de lutte contre les changements climatiques. Les changements climatiques sont sans aucun doute un des plus grands défis de notre époque et exigent donc une riposte efficace de la part de la communauté internationale, fondée sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles et les principes énoncés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris.

Au début de l'année, la publication de la contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a dressé un tableau inquiétant des effets des changements climatiques et des risques qui en découlent dans le monde entier, y compris en Afrique. Selon ce « recueil de la souffrance humaine », pour reprendre la phrase déjà célèbre du Secrétaire général António Guterres, si l'Afrique fait partie des régions les moins responsables des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est touchée de manière disproportionnée, que ce soit en termes d'exposition à leurs effets néfastes ou de vulnérabilité face aux risques qu'elles représentent. Les changements climatiques provoquent déjà des dégâts considérables et des pertes de plus en plus irréversibles, en particulier dans les pays en développement.

À cet égard, beaucoup de progrès sont nécessaires dans le contexte du régime multilatéral de lutte contre les changements climatiques pour ce qui a trait à l'adaptation et aux pertes et dommages, ainsi que pour combler les principales lacunes et insuffisances concernant le financement et les autres moyens de mise en œuvre. Le Brésil estime que la vingt-septième session

de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), qui aura lieu dans les semaines à venir à Charm el-Cheikh, en Égypte, offrira une excellente occasion de renforcer l'action de la CCNUCC à cet égard.

Nous sommes cependant réunis dans cette salle aujourd'hui pour participer à un débat du Conseil de sécurité. Ces circonstances exceptionnelles nous engagent à présenter un certain nombre de réflexions extrêmement importantes, voire essentielles.

À ce stade, on peut considérer qu'il est déjà devenu clair que la question des liens potentiels entre les changements climatiques et la paix et la sécurité est une source de divisions et de polémique au sein du Conseil. Nous devons surmonter cette situation. Nous n'y parviendrons que si nous définissons très clairement le rôle et les fonctions du Conseil de sécurité.

Qu'il me soit permis de réaffirmer la position du Brésil sur cette question : le Conseil de sécurité n'est pas l'enceinte adéquate pour aborder la question des changements climatiques. Nous devons préserver les responsabilités principales, les mandats et les outils du Conseil de sécurité et éviter de faire double emploi. Si les effets néfastes des changements climatiques sont une source de profonde préoccupation, et s'ils doivent donc continuer de faire partie des priorités de la communauté internationale, ils ne sont pas en soi une cause directe de conflits armés, comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, et ils ne représentent pas non plus une menace directe pour la paix et la sécurité dans le sens où l'entend la Charte des Nations Unies.

Dans certaines circonstances cependant, les effets néfastes des changements climatiques peuvent indirectement accroître le risque de conflits et exacerber les crises humanitaires, notamment dans les contextes où les risques climatiques s'accompagnent d'une grande vulnérabilité. Toutefois, ces vulnérabilités trouvent leur origine dans des facteurs de développement socioéconomique et des problèmes de gouvernance politique.

Tout en s'acquittant de ses fonctions dans le cadre des missions de maintien de la paix, le Conseil de sécurité peut être efficace sur le terrain en contribuant à appuyer les efforts des pays hôtes, à leur demande, pour renforcer la résilience locale et les capacités, notamment en ce qui concerne le suivi des catastrophes naturelles et les systèmes d'alerte rapide. Cela ne signifie pas pour autant que le Conseil de sécurité a, ou doit avoir, un mandat de lutte contre les changements climatiques. Il

ne serait pas non plus approprié de suggérer qu'il existe un lien systématique ou direct entre les changements climatiques et les conflits.

Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de la CCNUCC. C'est l'occasion idéale pour nous tous de renouveler notre engagement à travailler ensemble et de réaffirmer le caractère central de la Convention-cadre en tant que principal cadre international de lutte contre les changements climatiques. Le Brésil reste convaincu que les principes consacrés par la CCNUCC, ainsi que les dispositions de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, demeurent essentiels pour assurer l'unité de la communauté internationale dans la lutte contre les changements climatiques, aujourd'hui et dans les années à venir.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner à d'autres occasions, le plus urgent est d'adopter des mesures concrètes pour mettre en place de nouveaux moyens de mise en œuvre renforcés pour les pays en développement, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. La CCNUCC et le système des Nations Unies disposent déjà de forums, d'outils et de mécanismes appropriés pour mobiliser et fournir ces ressources, et aucun d'eux ne nécessite l'implication directe du Conseil de sécurité.

En outre, nous rappelons qu'il est essentiel de maintenir notre engagement à nous attaquer aux causes profondes des changements climatiques, notamment en évitant de faire marche arrière dans la transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions. Dans ce contexte, les récentes décisions prises par certains pays développés qui semblent se tourner vers des sources d'énergie polluantes sont particulièrement alarmantes, dans la mesure où elles vont à contre-courant des progrès soutenus qui s'imposent pour réduire la consommation de combustibles fossiles au niveau mondial.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je souhaite tout d'abord remercier le Ministre des affaires étrangères du Gabon d'avoir organisé ce débat de haut niveau sur le climat et la sécurité en Afrique et de sa déclaration. Nous saluons les déclarations de la Sous-Secrétaire générale Martha Ama Akyaa Pobee et de M. Tanguy Gahouma-Bekale, ancien Président du Groupe des négociateurs africains en matière de changements climatiques. Nous remercions également M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour la région Afrique, d'avoir apporté un autre éclairage sur la question.

En tant que membre du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, nous nous associons à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Allemagne au nom du Groupe.

Selon nous, il faut en finir avec le débat sur la question du climat et de la sécurité, compte tenu des nouvelles connaissances sur le lien étroit qui existe entre les deux. Comme nous le constatons sur le terrain, notamment sur le continent africain, les deux crises sont interconnectées. Dans la région du lac Tchad, par exemple, où la superficie du lac a diminué de plus de 90 % par rapport à 1960, nous sommes témoins des conséquences des changements climatiques, en tant que multiplicateur de risques, sur la paix et la sécurité, notamment l'insécurité alimentaire et hydrique, la perte des moyens de subsistance, les déplacements induits par les changements climatiques et l'exacerbation des vulnérabilités, des tensions et des conflits. Par ailleurs, une étude réalisée en 2020 par le CICR a confirmé ce qui a été dit à maintes reprises ici aujourd'hui, à savoir que sur les 25 pays considérés comme étant les plus vulnérables face aux changements climatiques, 14 se trouvent en situation de conflit. En outre, plus de la moitié des opérations de paix des Nations Unies sont actuellement déployées dans les pays les plus exposés aux effets des changements climatiques.

Par conséquent, même s'il n'y a pas de consensus sur la question de savoir dans quelle mesure les changements climatiques provoquent l'insécurité ou si les situations de conflit renforcent les risques liés aux changements climatiques, nous devons tous reconnaître que dans nos efforts pour régler les conflits, les risques climatiques doivent, le cas échéant, être pris en considération dans le cadre des processus de paix.

Face à l'aggravation de la menace écologique qui pèse sur le continent africain et à son impact sur l'instabilité sociale et politique, nous devons tirer parti des instruments disponibles, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Stratégie et le plan d'action de l'Union africaine relatifs aux changements climatiques et au développement résilient (2022-2032), pour affaiblir le lien qui existe entre les deux crises et enrayer l'escalade de la violence.

Les États africains sont ceux qui contribuent le moins à l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais ils sont les plus durement touchés par les changements climatiques. Par conséquent, il faut que la vingt-septième session de la Conférence des

Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Charm el-Cheikh, en Égypte, soit différente des autres sessions et que les engagements qui seront pris soient traduits en actes. Ce serait, selon nous, un véritable engagement à rompre le lien entre climat et sécurité sur le continent africain.

Pour faire avancer le programme pour le climat et la sécurité, nous voudrions faire trois observations principales.

Premièrement, il ne faut pas s'opposer à ce que le Conseil de sécurité traite des aspects pertinents de la question climatique. Comme nous l'avons expliqué précédemment, il existe un lien significatif entre les crises climatique et de sécurité, et le Conseil, en tant que principal organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit intégrer l'action climatique dans le règlement des conflits lorsqu'il est pertinent et/ou utile de le faire. Cela ne veut pas dire que le Conseil de sécurité doit établir des normes pour l'action climatique, mais plutôt qu'il ne doit pas hésiter à appliquer les normes universellement convenues dans le cadre de la CCNUCC.

Nous encourageons donc le Conseil à poursuivre la pratique existante consistant à inclure des formulations relatives à la sécurité climatique dans les résolutions sur les situations de pays et les missions de maintien de la paix, si nécessaire. Cette pratique a conduit à la création d'un poste de conseiller pour la sécurité environnementale au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Par ailleurs, les références au lien entre le climat et la sécurité dans les mandats régionaux, comme celui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, doivent être étendues à d'autres missions à la lumière de la situation réelle pour ce qui est de cette question dans la région et sur le continent en général.

Deuxièmement, dans le cadre du programme pour le climat et la sécurité, le Conseil doit encourager le renforcement des capacités des acteurs régionaux et nationaux afin d'améliorer les systèmes d'alerte rapide et les capacités d'analyse des données, qui sont essentiels pour une action préventive régionale. À cet égard, nous prenons note de l'appui apporté par la communauté internationale au centre opérationnel stratégique africain des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide multidangers pour réduire les risques de catastrophe, et nous pensons que son renforcement pourrait contribuer au renforcement des capacités permettant de prévoir et

d'anticiper les menaces et de renforcer la résilience aux risques de sécurité liés au climat sur le continent.

Troisièmement, le Conseil doit renforcer ses accords de collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies dans le secteur de la consolidation de la paix, qui font un travail louable grâce à des interventions visant à faire face aux menaces de sécurité liées au climat. On nous dit que, depuis 2017, le Fonds pour la consolidation de la paix a alloué 63,4 millions de dollars à des projets liés à la sécurité climatique dans les pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil. Il est important que nous soutenions le Fonds afin de lui permettre de poursuivre sur cette lancée, tout en encourageant les synergies entre ces interventions et l'approche globale de pérennisation de la paix. Dans le cadre de sa collaboration avec l'entité des Nations Unies chargée de la consolidation de la paix, le Conseil doit également appuyer une approche mobilisant l'ensemble de la société, tout en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes.

Je ne saurais terminer sans mentionner la question brûlante du financement de l'action climatique. Alors que les pays d'Afrique ont besoin d'environ 2 800 milliards de dollars pour la période 2020-2030 pour mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, selon certaines informations, les flux annuels de financement de l'action climatique en Afrique représentent moins de 5 % du montant total consacré à lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale. Il importe donc que la communauté internationale et les partenaires donateurs augmentent leur appui au financement de l'action climatique afin d'aider le continent à s'adapter et à faire face à la menace de manière durable. Le Ghana estime que les risques de sécurité liés au climat sont évidents en Afrique et qu'ils requièrent une mobilisation totale aux niveaux national, régional et international afin de renforcer efficacement notre résilience lorsque nous faisons face à la situation sur le continent.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Gabon d'avoir organisé ce débat, et je remercie également M<sup>me</sup> Pobeë, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef pour leurs interventions. J'insisterai sur trois points.

La lutte contre le réchauffement climatique est aussi un combat pour la paix et la sécurité internationales. L'impact des changements climatiques se fait déjà sentir partout. Le manque d'accès aux ressources naturelles, les pénuries alimentaires ou encore la raréfaction

des ressources hydriques sont accentués par le réchauffement. En Afrique, les crises climatiques sont de plus en plus extrêmes et fréquentes, et elles aggravent les conflits. L'insécurité climatique permet aux groupes terroristes et aux groupes armés d'exploiter les frustrations des populations. Nous devons donc établir un cercle vertueux entre développement économique et social et actions en faveur du climat et de la biodiversité. La participation des populations locales est essentielle. C'est tout le sens du projet de Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, programme-phare visant à lutter contre les effets des changements climatiques, la désertification, l'insécurité alimentaire et la pauvreté du Sénégal à Djibouti. La France a contribué à mobiliser 16 milliards d'euros en faveur de ce projet. C'est également l'objectif de l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, lancée lors de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans le but de mieux alerter les populations face aux événements climatiques dangereux.

Le Conseil est pleinement dans son rôle lorsqu'il se penche sur les menaces liées aux changements climatiques. Il doit être en mesure de mieux évaluer, anticiper et prévenir l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales et d'en tirer toutes les conséquences. La France formule trois propositions à cet effet : la préparation par le Secrétaire général d'un rapport bisannuel, destiné au Conseil de sécurité, sur les conséquences des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales ; l'élaboration de recommandations d'actions ciblées sur les zones à risques ; et enfin, la nomination d'un envoyé spécial pour la sécurité climatique, afin de fédérer l'action de la communauté internationale. Nous appelons également à renforcer le mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies, dont l'objectif est de permettre d'intégrer l'impact de ce phénomène lorsque nous abordons les questions de paix et de sécurité.

Enfin, alors que se tiendra dans quelques jours la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Charm el-Cheikh, il est clair que le coût de l'inaction pèse chaque jour davantage sur nos sociétés. La France appelle chaque État à prendre des engagements ambitieux, fermes et durables, à la hauteur des enjeux et au profit des populations les plus vulnérables aux aléas climatiques. Le Conseil peut en tout cas compter sur notre mobilisation pleine et entière.

**M<sup>me</sup> Buenrostro Massieu** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Gabon d'avoir organisé ce débat, et les intervenants des exposés qu'ils ont présentés.

Comme nous l'avons entendu, les effets néfastes des changements climatiques ont une incidence réelle sur les conflits qui touchent le continent africain. Le Mexique est convaincu que le Conseil de sécurité doit systématiquement examiner la façon dont les effets de ce phénomène sapent les efforts visant à prévenir les menaces à la paix et à la sécurité internationales et à y faire face. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montrent que les changements climatiques entraînent une insécurité alimentaire accrue et une augmentation des déplacements de population, aggravant ainsi les tensions. Ces phénomènes portent également atteinte aux efforts pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable. Les sécheresses, les inondations ou le processus de désertification peuvent priver des populations entières de leurs moyens de subsistance, accroissant ainsi leur vulnérabilité. Les femmes, les filles et les garçons, ainsi que les groupes vulnérables sont souvent touchés de manière disproportionnée par ces crises climatiques.

En 2021, le Soudan du Sud a connu les pires inondations depuis 60 ans, qui ont entraîné des déplacements massifs, exacerbé la situation humanitaire et limité la portée des opérations de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Au Sahel, les conflits intercommunautaires pour l'accès à des ressources naturelles toujours plus rares se sont intensifiés. Pendant ce temps, la Somalie est en proie à sa pire sécheresse depuis 40 ans, et voit des groupes extrémistes exploiter la crise climatique pour étendre leur influence. Dans ce contexte, nous soulignons la précieuse contribution apportée par le Conseiller pour la sécurité climatique auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

Même si les changements climatiques touchent toutes les régions du monde, les pays dont l'empreinte carbone est la plus faible, notamment la plupart des États africains inscrits à l'ordre du jour du Conseil, paient un prix exorbitant. Compte tenu de ce qui précède, il est indispensable de pouvoir compter sur un financement suffisant pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation et éviter ainsi que les effets néfastes des changements climatiques exacerbent les conflits. Aussi appelons-nous les pays développés à tenir leurs engagements en la matière, en particulier à honorer leurs

promesses de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement, et de porter le financement de l'adaptation à 40 milliards de dollars d'ici à 2025, comme convenu à Glasgow à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Mon pays, le Mexique, estime qu'il est essentiel d'améliorer les évaluations globales des risques réalisées par l'ONU afin de tenir compte des effets néfastes des changements climatiques. Le mécanisme de sécurité climatique de l'ONU réalise déjà un travail important dans ce domaine ; par conséquent, le Conseil pourrait intégrer les données issues de ce mécanisme dans ses réflexions. Cela lui permettrait de prendre des mesures préventives pour éviter les catastrophes humanitaires ou en atténuer les conséquences dans les situations où des risques imminents pour la paix et la sécurité internationales sont détectés. Nous pensons qu'une telle approche permettrait au Conseil de sécurité de contribuer à renforcer l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Rappelons que cet instrument intègre expressément les liens étroits entre les changements climatiques et la sécurité, tenant ainsi compte des priorités du continent.

Le débat d'aujourd'hui a clairement montré que les changements climatiques peuvent accroître les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Par conséquent, le Mexique restera favorable à ce que les efforts du Conseil de sécurité prennent en compte les effets spécifiques des changements climatiques dans les stratégies de prévention et de règlement des conflits.

Enfin, nous savons que la résistance au sein du Conseil est encore importante. Nous l'avons clairement vu l'année dernière, lorsqu'un projet de résolution (S/2021/990) sur la question s'est heurté à l'opposition de certaines délégations et a malheureusement fait l'objet d'un veto (S/PV.8926). Nous appelons tous les membres du Conseil à entendre la voix des pays africains en situation de conflit, qui s'accordent à dire que les effets des changements climatiques sont un catalyseur des menaces pour la paix et la sécurité internationales.

**M. Kimani** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M<sup>me</sup> Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M. Tanguy Gahouma-Bekale, Secrétaire permanent du Conseil national climat et ancien Président du Groupe des négociateurs africains en matière de changements climatiques, et M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique.

Je voudrais faire une prédiction. À terme, nous conviendrons tous qu'il existe un lien vital entre la lutte contre la crise climatique et la protection de la paix et de la sécurité internationales. La question est de savoir combien de millions de personnes devront encore souffrir avant que nous ne nous accordions tous sur ce point.

En août 2021, le Secrétaire général, se référant à un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui venait d'être publié, a déclaré ce rapport « sonnait le tocsin pour l'humanité ». Malheureusement, le sentiment d'alarme attendu parmi les dirigeants mondiaux est resté en sourdine. En novembre, à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow, les pays industrialisés se sont pour la plupart livrés à de grandes envolées lyriques devant les caméras, puis ont limité toute action lors des négociations. Il en a résulté un piètre document final, et nous avons botté en touche.

En décembre 2021, un projet de résolution sur le climat et la sécurité a été présenté au Conseil de sécurité (S/2021/990). Bien qu'il ait obtenu un nombre suffisant de voix et l'appui ferme des États Membres, un membre permanent du Conseil a opposé son veto (voir S/PV.8926). Au cours de l'année qui a suivi, la réponse à ce que nous appelons encore « changements climatiques », mais que des milliards de personnes vivent comme une crise climatique, n'a fait qu'empirer.

Les pénuries d'énergie en Europe résultant de la guerre en Ukraine ont entraîné un retour massif à l'exploitation des combustibles fossiles. Il s'agit des combustibles fossiles dont de nombreux gouvernements européens et occidentaux ont insisté pour qu'ils ne soient pas utilisés en Afrique lors des négociations de Glasgow, alors qu'ils en sont toujours les plus gros consommateurs et qu'ils sont responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre.

Pour illustrer de façon encore plus flagrante cette politique de deux poids, deux mesures, l'Afrique souffre d'énormes déficits énergétiques, ce qui est un facteur majeur de ses niveaux disproportionnés de pauvreté et de sous-développement. Même l'idée selon laquelle la résorption du déficit énergétique de l'Afrique et le développement rapide du continent sont essentiels à son adaptation aux changements climatiques s'est heurtée à des résistances à Glasgow.

Dans le même temps, la crise climatique se manifeste de manière plus destructrice dans notre quotidien.

Pour chaque vague de chaleur dans une ville riche, il y a des inondations bibliques ailleurs. De surcroît, les sécheresses pluriannuelles dans des régions comme la Corne de l'Afrique conduisent à une insécurité alimentaire extrême et à l'anéantissement d'années de progrès en matière de développement.

C'est face à cette triste litanie de manœuvres à courte vue, à ce refus d'assumer ses responsabilités et à ces politiques de deux poids, deux mesures que nous nous trouvons aujourd'hui. Il importe que nous déterminions avec précision où nous en sommes aujourd'hui pour mieux débattre des prochaines étapes.

Il apparaît désormais clairement que les principales institutions de la gouvernance mondiale ne sont pas adaptées pour promouvoir la paix, la justice climatique, la lutte contre les pandémies et l'inclusion. Elles interviennent lors des crises touchant les plus riches et les plus puissants, tout en restant en retrait dans les autres cas. De la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19) aux urgences climatiques, en passant par la lutte contre les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda en Afrique, les lacunes sont criantes. Elles sont fatales. Elles minent l'espoir dans les institutions et dans l'avenir qu'elles promettent.

Le fait de répéter nos vieux arguments revient à supposer qu'ils n'ont pas été entendus ou qu'ils ont été oubliés. Mais ce n'est pas le cas. La majeure partie de l'opinion publique et des experts du monde entier, notamment dans les pays industrialisés, appelle à une action audacieuse. C'est pourquoi nous devons insister de nouveau sur le fait qu'en l'absence de réformes du système mondial, le bien-être de l'humanité, ainsi que la paix et la sécurité internationales, seront menacés.

Dans l'intérêt du débat d'aujourd'hui, et malgré les échecs du passé, il est essentiel que nous proposons des pistes pour l'avenir. Pour ce faire, nous formulons cinq recommandations.

Premièrement, nous estimons que les réformes au niveau de la Charte des Nations Unies, ainsi que celles des institutions de Bretton Woods et du Groupe des Vingt (G20) auraient dû être entreprises depuis longtemps. Répondre à cette demande en la qualifiant de vœu pieux revient à reconnaître le manque de pertinence du système. Cela conduit, presque inévitablement, à l'émergence d'ordres géopolitiques parallèles, et probablement antagonistes.

Équilibrons les sièges permanents du Conseil de sécurité en y ajoutant non seulement de grandes

puissances, mais aussi des États qui peuvent le mieux représenter la voix des pays les plus touchés par les changements climatiques et des pays en développement. Faisons en sorte que le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, qui est administré par le Fonds monétaire international, agisse rapidement pour réaffecter équitablement les 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux aux politiques publiques mondiales, et en particulier à l'adaptation aux changements climatiques. Veillons à ce que l'Union africaine dispose d'un siège permanent au G20.

Deuxièmement, comprenons bien que l'Afrique est une superpuissance du capital naturel qui détient les clefs de la transition mondiale vers les énergies vertes et agissons en conséquence. Nous ne sommes pas seulement des victimes de la crise climatique, nous sommes une source essentielle d'approvisionnement en minerais porteuse de solutions mondiales. Il est temps que les pays africains et les organisations régionales agissent sur la base de ces connaissances, utilisent nos ressources naturelles pour nos populations et bénéficient davantage de leur valeur, et garantissent des systèmes politiques démocratiques stables capables de résister à l'exploitation extérieure. La nécessité de protéger les richesses naturelles de l'Afrique est une priorité mondiale, à tel point qu'elle doit être l'un des moteurs de la réforme mondiale.

Troisièmement, nous recommandons de lever les obstacles à un avenir riche en énergie pour tous les pays, en particulier ceux d'Afrique. L'industrie, le commerce, les emplois et la croissance inclusive sont alimentés par l'énergie. L'absence d'énergie condamne des milliards de personnes à une pauvreté extrême, à des menaces de sécurité accrues et à une vie en proie à l'instabilité politique. La transition d'un pays à faible consommation énergétique vers un pays à forte consommation énergétique doit être aussi verte que possible et être facilitée par un transfert de technologie et des investissements appropriés.

Le Kenya s'est engagé à utiliser 100 % d'énergies renouvelables pour sa production d'électricité d'ici à 2030. Nous en sommes à 90 % aujourd'hui. Pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables dans notre production totale d'énergie, alors que nous développons rapidement notre secteur manufacturier et que nous nous industrialisons, nous avons besoin d'urgence d'investissements en capitaux propres à grande échelle et de technologie. Au bout du compte, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers

ne peuvent se faire aux dépens des plus pauvres, et nous espérons que de pareilles vues ne seront pas exprimées à la table des négociations le mois prochain en Égypte.

Quatrièmement, nous avons besoin d'une action immédiate sur le terrain. Le lien entre les phénomènes météorologiques extrêmes, dont la majorité sont dus aux changements climatiques, et les conflits relevant de la compétence du Conseil est indéniable. Il est tout aussi évident que l'adaptation aux changements climatiques est l'initiative la plus propice à l'instauration de la paix dans des régions comme le Sahel et la Corne de l'Afrique. Il est indispensable d'accroître les investissements dans ces régions pour assurer une paix et une sécurité pérennes.

Cinquièmement, enfin, le Conseil de sécurité ne peut rester à l'écart lorsque des menaces majeures pour la paix et la sécurité régionales et internationales sont aggravées par les crises climatiques. Essayons d'adopter une résolution qui débouche sur des mesures pragmatiques permettant de renforcer la sécurité des populations dans les zones de conflit relevant de la compétence du Conseil de sécurité. Cette résolution pourrait faire valoir la nécessité pour les opérations de maintien de la paix de disposer d'une planification environnementale tactique, opérationnelle et stratégique basée sur la réalisation des objectifs énoncés dans leur mandat et des états finaux souhaités. Elle pourrait encourager la prise en compte d'initiatives environnementales dans l'amélioration des relations entre les populations et les opérations, la préservation et la protection des infrastructures environnementales critiques, et l'augmentation de l'efficacité en termes de transition des missions et de reconstruction à plus long terme.

Nous savons ce qui doit être fait. Il appartient maintenant aux pays qui sont animés du sentiment d'urgence, du sens des responsabilités et, surtout, de la vision nécessaire de le concrétiser. Le Kenya se tiendra aux côtés de l'ensemble des États et des institutions qui sont prêts à agir.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Je remercie également M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef de leurs exposés.

Je ne doute point que les représentants conviendront avec moi que les pays les plus pauvres et les communautés les plus vulnérables, qui ont le moins contribué à la crise climatique, sont ceux qui en

subissent le plus les conséquences. Par ailleurs, ils ne disposent pas des financements, des technologies et des capacités nécessaires pour modifier considérablement le statu quo. Cela est plus évident en Afrique que sur tout autre continent. L'Afrique et les pays du Sud ont souffert non seulement en raison du colonialisme, mais aussi à cause de l'exploitation des ressources naturelles qui ont facilité le progrès économique, la révolution industrielle et les avancées scientifiques de l'Occident. Toute discussion sur les changements climatiques ne peut être équitable si on fait abstraction de cette vérité historique fondamentale.

Les liens forts de solidarité qui existent entre l'Inde et l'Afrique représentent un partenariat crucial pour les pays du Sud. Ce partenariat a été forgé pendant des décennies et renforcé par des échanges commerciaux et des liens de longue date entre les diasporas, des luttes communes contre le colonialisme et les mêmes défis en matière de développement. Aujourd'hui, ce partenariat repose sur notre appui aux efforts que les États africains fournissent pour parvenir à un développement socioéconomique intégral, en nous alignant toujours sur les priorités définies par l'Afrique. Depuis 2015, l'Inde a accordé des prêts concessionnels d'une valeur de plus de 12,3 milliards de dollars pour divers projets en Afrique. Nous avons achevé 197 projets importants, et nous exécutons actuellement 65 projets, tandis que 81 projets sont en cours d'examen. Des projets importants de développement, dans des domaines comme l'eau potable, l'irrigation, l'électrification solaire rurale, les centrales électriques, les lignes électriques, les usines de ciment, de sucre et de textile, les parcs technologiques, les infrastructures ferroviaires, etc. contribuent au développement socioéconomique de l'Afrique. L'Inde reste engagée en faveur de son partenariat avec l'Afrique, alors que celle-ci continue d'avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063.

L'Inde n'a rien à envier aux autres pays en matière d'action climatique. Le Premier Ministre de notre pays a pris des engagements ambitieux à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) à Glasgow, en plus des engagements pris auparavant. En marge de la COP 26, le Premier Ministre indien a également présenté Mission LiFE, un mode de vie respectueux de l'environnement, qui est un mouvement de masse international en faveur d'une utilisation consciente et délibérée, au lieu d'une consommation irréfléchie et destructrice, pour protéger et préserver l'environnement.

L'expérience de l'Inde peut être utile à l'Afrique, alors qu'elle entame son processus de transition énergétique. L'Alliance internationale pour l'énergie solaire, dirigée conjointement par l'Inde et la France, est une plateforme importante, dont les membres sont en majorité des pays africains, et qui encourage le déploiement rapide de technologies propres dans le domaine de l'énergie. Ces dernières années, les énergies propres et vertes jouent un rôle de plus en plus important dans les programmes de développement de l'Inde en Afrique et ailleurs. S'agissant précisément de la question du climat et de la sécurité, je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, l'Inde a toujours eu une position de principe sur les tentatives visant à faire des changements climatiques une question de sécurité. Créer des liens entre les changements climatiques et la sécurité ne ferait que renforcer l'injustice historique envers les pays en développement, qui subissent déjà les conséquences de la crise environnementale. Nous sommes engagés en faveur de l'action climatique et de la justice climatique, et nous considérons que la justice climatique fait partie intégrante du débat sur l'action climatique.

Deuxièmement, nous reconnaissons que les changements climatiques peuvent avoir aggravé l'instabilité existante dans certaines régions d'Afrique. Mais simplifier de manière excessive les causes des conflits ne permettra pas de les régler ; pire, cela peut créer la confusion. Transformer des situations locales liées à l'ordre public en questions internationales relatives à la paix et à la sécurité ne servira qu'à dénaturer le débat sur les changements climatiques. En outre, il n'existe pas de méthode commune et largement acceptée permettant d'évaluer les liens entre les changements climatiques, les conflits et la fragilité, car ils sont fortement liés au contexte.

Même le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique que les facteurs non climatiques sont les principales causes des conflits violents nationaux actuels et, si dans certaines régions examinées, les événements météorologiques et climatiques extrêmes ont eu une incidence légèrement négative sur leur durée, leur gravité ou leur fréquence, la corrélation statistique est faible. Selon ce même rapport, à court terme, les conflits violents seront davantage provoqués par les conditions socioéconomiques et les problèmes de gouvernance que par les changements climatiques.

Troisièmement, nous réaffirmons la prééminence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en tant qu'instance appropriée pour examiner les questions liées aux changements climatiques et les questions connexes. C'est la CCNUCC, dirigée par l'ONU, qui jouit d'une adhésion quasi universelle, qui a joué un rôle principal pour nous permettre d'avancer ensemble au fil des ans, guidés par des principes et des dispositions acceptés de tous. C'est grâce à ces principes et dispositions que la lutte contre les changements climatiques a pris tout son sens. Il s'agit d'un effort équilibré, mondial et démocratique, dans le cadre duquel les pays développés ont pris des engagements concrets, et les pays en développement doivent satisfaire à des exigences précises, reflétées dans les contributions déterminées au niveau national, et qui reposent sur certains principes fondamentaux, au premier rang desquels les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives des uns et des autres. L'Inde a annoncé la mise à jour de ses contributions déterminées au niveau national après la COP 26.

Dans ce contexte, l'Inde continuera de s'opposer à toute tentative de sortir la question sur les changements climatiques du cadre de la CCNUCC et de l'examiner séparément, sans tenir compte de ces principes et de ces dispositions. C'est précisément la raison pour laquelle nous ne souscrivons pas à l'idée que le Conseil de sécurité soit l'instance appropriée pour examiner cette question. En fait, nous estimons qu'il s'agit d'une tentative de se soustraire aux responsabilités découlant de la CCNUCC et de détourner l'attention du monde de l'absence de volonté d'honorer les engagements qui ont été pris, dans le cadre où cela est le plus nécessaire.

En effet, il est regrettable que les pays développés n'aient pas tenu leurs promesses, non seulement en matière d'atténuation et d'adaptation, mais aussi en matière d'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques et aux technologies climatiques. Par conséquent, pour nous, la tentative de lier le climat à la sécurité vise à cacher l'absence de progrès s'agissant des questions essentielles relevant de la CCNUCC.

Un accès abordable au financement de la lutte contre les changements climatiques et aux technologies climatiques est essentiel pour faire avancer l'action climatique. Les pays développés doivent fournir des financements à hauteur de 1 000 milliards de dollars pour lutter contre les changements climatiques sans plus tarder. Conformément aux dispositions de la CCNUCC,

il doit s'agir de nouveaux fonds, additionnels et spécifiquement liés aux changements climatiques. Il ne faut pas se contenter de les soustraire de l'aide publique au développement fournie aux pays étrangers pour financer l'action climatique. Ce regroupement problématique du financement du développement et du financement de la lutte contre les changements climatiques ne fait qu'augmenter la dette des pays en développement.

Ces dernières années, nous avons fait des progrès importants ensemble, en renforçant nos engagements en matière de climat et en imprimant un élan à une action accélérée. Mais les années à venir seront cruciales pour obtenir des résultats concrets. Dans cette optique, nous espérons vivement que la COP 27, qui doit se tenir à Charm el-Cheikh, nous permettra de nous engager sur la voie de l'action.

L'Inde appuiera toujours une action climatique véritable et une justice climatique sérieuse. Nous défendons toujours les intérêts du monde en développement, notamment l'Afrique. Nous le ferons au sein de l'instance appropriée, à savoir la CCNUCC. Nous espérons que les déclarations faites à la séance d'aujourd'hui contribueront à rendre le débat sur les changements climatiques plus inclusif, plus juste et plus orienté vers l'action, et à faire en sorte que les pays développés respectent leurs engagements en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, notamment en faveur de l'Afrique.

**M. Spasse** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie votre délégation, Monsieur le Président, d'avoir appelé notre attention sur le lien important qui existe entre les changements climatiques et la sécurité. Ma délégation remercie M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef de leurs observations.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne nous lasserons pas de le répéter, notre définition de la sécurité doit tenir compte de la menace posée par les changements climatiques, pour que le Conseil de sécurité puisse élaborer des politiques de sécurité appropriées et prévenir une fin catastrophique de la vie sur Terre telle que nous la connaissons.

En effet, les changements climatiques sonnent le tocsin pour l'humanité. Personne n'est épargné ou à l'abri, dans tous les pays et sur tous les continents de notre planète, notre seule maison. La crise climatique, qui continue de s'aggraver, provoque l'insécurité et les conflits, notamment en Afrique. Nous ne pouvons pas nier cette réalité à laquelle nous sommes confrontés. Les

changements climatiques exacerbent et prolongent l'instabilité et l'insécurité dans des pays déjà ravagés par des conflits violents et des difficultés économiques.

Les changements climatiques accroissent la concurrence autour des ressources de base, telles que l'eau et les terres arables, entraînent une escalade de la violence communautaire et compromettent la stabilité et les institutions nécessaires pour la fourniture des biens publics. En Somalie, par exemple, les conflits claniques se retrouvent principalement dans les zones où résident des communautés pastorales, en raison de la concurrence autour de ressources qui se font rares, comme l'eau et les pâturages, et dans les zones où les agriculteurs ont des accrochages avec les nomades au sujet des terres agricoles.

Les changements climatiques créent également un terrain propice à ce que les plus vulnérables soient encore plus exploités. Les organisations terroristes tirent profit des difficultés causées par les changements climatiques, ciblent les infrastructures critiques et les partenaires humanitaires et recrutent de nouveaux membres. L'Albanie reste profondément préoccupée que les groupes terroristes opérant en Afrique soient toujours à même de restreindre les secours et l'aide humanitaires à destination de ceux qui en ont besoin. Ils se présentent fallacieusement comme une solution crédible pour atténuer les effets des catastrophes climatiques, ce qui ne saurait être plus éloigné de la vérité.

Pour faire face aux changements climatiques, il faut une réponse mondiale intégrée. Nous estimons que cette réponse passe par les quatre points suivants.

Premièrement, nous devons honorer notre engagement de maintenir le réchauffement planétaire en deçà de la limite fixée à 1,5 °C. Le temps presse. Chacun d'entre nous doit faire un effort pour que nous puissions tenir notre promesse.

Deuxièmement, nous devons traduire nos paroles en actes. Il nous faut prendre les mesures qui conviennent pour renforcer la résilience et faciliter l'adaptation. Les promesses tendant à financer l'aide aux populations les plus touchées et à investir dans les grands programmes d'adaptation dirigés par les pays, tels que le programme d'accélération de l'adaptation en Afrique, doivent être tenues. Il faut qu'une feuille de route claire sur le calendrier et les modalités de réalisation des engagements financiers soit définie à la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Troisièmement, l'Albanie souscrit vigoureusement à l'appel lancé par le Secrétaire général à l'ouverture de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale (voir A/77/PV.4) afin que des systèmes efficaces d'alerte rapide soient accessibles pour chaque personne, chaque communauté et chaque nation pour les protéger des phénomènes météorologiques extrêmes et des effets des changements climatiques. Ces systèmes sauvent des vies et préservent des moyens de subsistance, en particulier dans les États africains victimes de sécheresse.

Enfin quatrièmement, nous devons tenir compte des conséquences dévastatrices des changements climatiques sur les femmes et les enfants. Les changements climatiques augmentent le risque de violence fondée sur le genre et d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les camps de déplacés et entravent l'accès des enfants à l'éducation. Les efforts visant à atténuer les crises liées aux changements climatiques doivent se concentrer sur la protection des personnes et des communautés les plus vulnérables en faisant la promotion de la gouvernance inclusive et en encourageant la participation pleine et véritable de l'ensemble des communautés, des femmes, des jeunes et de la société civile.

Qu'il me soit permis de terminer sur les mots du Secrétaire général à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2018 :

« Les changements climatiques vont plus vite que nous, mais nous ne baissons pas les bras, car nous savons que l'action climatique est la seule voie possible ».

Quatre ans plus tard, nous sommes toujours à la traîne, tandis que les changements climatiques s'accroissent. Nous avons besoin d'une action collective robuste maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Mythen** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Gabon d'avoir convoqué ce débat très important au Conseil, aujourd'hui. Nous jugeons capital que le Conseil continue de progresser dans son travail sur le climat et la sécurité. Je remercie également nos intervenants, M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef, de leurs observations très utiles.

Les changements climatiques sont l'un des grands défis de notre temps. Leurs conséquences sont graves, multiformes et mondiales. Nous partageons l'opinion de nos collègues kényans selon laquelle l'histoire jugera durement le Conseil si nous échouons à aborder le problème comme il convient. Nous ne demandons pas au Conseil de sécurité de remédier ni même de s'attaquer

aux changements climatiques, ce qui incombe plutôt d'après nous à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Nous estimons en revanche que le Conseil devrait analyser et comprendre les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité.

À la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en Égypte, les États Membres doivent revoir leurs ambitions à la hausse afin de donner suite d'urgence à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous devons progresser dans la concrétisation des engagements pris à la vingt-sixième Conférence des Parties en ce qui concerne le financement de l'action climatique et les pertes et préjudices. Nous devons travailler à aider ceux qui sont le moins préparés à faire face aux effets dommageables des changements climatiques.

Les effets des changements climatiques menacent des vies et des moyens de subsistance, entraînent des déplacements et contribuent aux conflits et à l'insécurité. En cela, ils nuisent particulièrement aux femmes et aux filles, aux personnes en situation de handicap et aux groupes marginalisés, et les pays africains continuent d'en faire les frais de manière disproportionnée. Sur tout le continent, du Sahel au bassin du lac Tchad, en passant par la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs, les effets des changements climatiques intensifient la concurrence autour de ressources qui viennent à manquer. Ils augmentent les risques, font monter les tensions et contribuent aux conflits et à la fragilité dans des régions où les populations ont déjà des besoins d'ordre humanitaire et ne sont pas vraiment à même de s'adapter.

Les changements climatiques exacerbent les conflits armés. Les groupes armés non étatiques et les organisations terroristes exploitent la vulnérabilité des gens et la précarité de leurs conditions de vie à des fins de recrutement. Il est également de plus en plus admis que les changements climatiques sont le principal multiplicateur de menace pour les femmes et les filles.

La nécessité d'agir est claire, et c'est maintenant qu'il faut le faire. L'Union européenne et l'Union africaine reconnaissent toutes deux le lien entre changements climatiques et instabilité. Bien que nous ayons échoué à adopter un projet de résolution (S/2021/990) pourtant très nécessaire sur la question l'an dernier, le Conseil de sécurité intègre de plus en plus les risques de sécurité liés au climat dans ses mandats de maintien de

la paix. Cependant, nous pensons qu'on peut faire plus pour bâtir des systèmes résilients au climat qui favorisent la paix et la stabilité.

Nous sommes évidemment déçus du résultat du vote de décembre sur le projet de résolution consacré au climat et à la sécurité (voir S/PV.8926), mais la question n'en suscite manifestement pas moins un énorme intérêt dans tout le système des Nations Unies. Hier, à Berlin, l'Irlande s'est associée à plusieurs pays, dont certains sont représentés autour de cette table, afin de lancer l'initiative Climate for Peace. Elle reste déterminée à faire avancer ce travail. Nous le ferons avec d'autres pays ambitieux et ceux qui sont touchés par la crise climatique durant notre mandat au Conseil et par la suite.

Le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité permet aux membres du Conseil d'examiner les travaux de recherche et les données factuelles concernant les risques de sécurité liés au climat, d'où le Conseil tire des éclairages utiles. Avec le Niger, l'Irlande a coprésidé le Groupe en 2021, et nous appuyons pleinement sa direction par le Kenya et la Norvège cette année. L'Irlande est pour le déploiement d'un conseiller ou d'une conseillère à la sécurité climatique auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, par l'intermédiaire du mécanisme de sécurité climatique. Les efforts du mécanisme pour intégrer l'analyse du lien entre climat et sécurité et l'action à mener en conséquence dans le travail du système des Nations Unies sont essentiels, car ils aident les communautés à faire face aux répercussions des changements climatiques, à réduire les risques et à promouvoir la paix et l'inclusion.

À Dakar, en avril, avec le Ghana, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Irlande a coorganisé la conférence régionale sur les changements climatiques, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'appel à l'action issu de la conférence reconnaît la menace que les changements climatiques font peser sur la paix et la stabilité dans la région et appelle à soutenir les pays qui souhaitent contrer les risques de sécurité liés au climat auxquels ils sont exposés.

La communauté internationale commence à comprendre qu'il est urgent de remédier à la crise climatique. Nous sommes aux prises avec son incidence sur la population et les communautés de toutes les régions et de tous les pays. Nos réponses doivent être à la fois globales et adaptées aux particularités locales. Nous estimons

donc que le débat d'aujourd'hui peut y contribuer, s'il réussit à imprimer un élan en faveur d'une intégration plus profonde et véritable des risques de sécurité liés au climat dans le travail du Conseil de sécurité.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :  
Tout d'abord, je remercie l'ensemble de nos intervenants de leurs exposés d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni voit un lien indéniable entre le climat, la nature, la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde entier. Nous avons été les premiers à soulever la question de la sécurité climatique au Conseil en 2007 et avons organisé le premier débat de haut niveau sur la question en 2019. Par conséquent, nous nous félicitons que l'Afrique continue à jouer un rôle de cheffe de file à ce sujet, sous la présidence du Gabon, et déplorons que le projet de résolution déposé par le Niger et l'Irlande en décembre (S/2021/990) ait été bloqué par le veto d'un seul membre.

Comme le Secrétaire général en a déjà maintes fois averti le Conseil, les effets des changements climatiques multiplient les menaces qui pèsent sur les populations vulnérables. Nous le voyons avec la sécheresse en Afrique de l'Est et l'évolution des pluies dans tout le Sahel. Les changements climatiques exacerbent les facteurs d'insécurité préexistants, et sont en train de faire basculer ces régions dans une crise humanitaire. L'intensification de la concurrence autour de l'eau et des terres, la perte de biodiversité et les migrations entraînent un risque de conflits et d'insécurité alimentaire et mettent des vies en danger. Le Conseil de sécurité peut contribuer à garantir que le système des Nations Unies dispose des mandats et des capacités nécessaires pour intégrer les changements climatiques dans ses analyses et dans sa riposte aux facteurs de conflit et de fragilité.

Le Royaume-Uni le dit clairement : nous devons accélérer l'action climatique, mettre en œuvre le Pacte de Glasgow pour le climat convenu l'an dernier et honorer les engagements financiers pris pour renforcer la résilience. Nous nous y employons de diverses manières. Le Royaume-Uni a pris 10 engagements envers l'Afrique à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), et il a commencé à les tenir. En janvier, nous avons annoncé une contribution de 23 millions de dollars pour aider 1 million de personnes dans les zones touchées par la sécheresse et les inondations en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et au Soudan du Sud. Dans le cadre du Plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine, le Royaume-Uni a financé des

experts au sein de la Commission de l'Union africaine et a renforcé les capacités de mise en œuvre des plans d'action climatique sur le continent. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser 100 millions de livres à l'équipe spéciale pour l'accès au financement de l'action climatique, dont une partie a permis de créer une nouvelle unité de financement de l'action climatique au Ministère ougandais des finances. Et nous nous sommes engagés à doubler notre financement de l'action climatique internationale, à 11,6 milliards de livres au moins à l'horizon 2026, répartis de manière équilibrée entre l'atténuation et l'adaptation. Nous assumons également la part de responsabilité de l'impact des changements climatiques qui revient à notre pays, puisque nous sommes la première grande économie à s'engager à réduire à zéro toutes les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Collectivement, nous ne pouvons pas nous permettre de revenir sur les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques ou du Pacte de Glasgow pour le climat. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour que ces accords se traduisent en actions à la COP 27, le mois prochain, et lors de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, en novembre. Notre engagement en faveur de l'action climatique est au fondement d'un monde pacifique et sûr.

**M. Chumakov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et M. Youssef de leurs exposés.

La Fédération de Russie attache la plus grande importance à la question des changements climatiques, notamment s'agissant des régions particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, comme l'Afrique. Il est indéniable que les sécheresses, inondations, feux de forêt, désertification, ouragans et autres catastrophes naturelles dus aux changements climatiques ont de graves répercussions socioéconomiques. Nous partageons les préoccupations exprimées par la présidence gabonaise dans la note de cadrage qu'elle a préparée pour le présent débat (S/2022/737, annexe), selon lesquelles, dans certaines régions, notamment sur le continent africain, les effets des changements climatiques sont un terreau propice aux tensions et violences intercommunautaires. À cet égard, nous pensons qu'il est judicieux non seulement d'intensifier les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, mais aussi d'aider les pays touchés à s'adapter à leurs conséquences négatives, principalement dans le but d'améliorer leur

situation socioéconomique. Nous sommes convaincus qu'il est impératif que la communauté internationale agisse de manière solidaire pour régler les problèmes que connaît l'Afrique de longue date, qu'il s'agisse de l'accès à l'eau potable, de la sécurité alimentaire, du relèvement et de la consolidation de l'agriculture et de l'industrie, ou des systèmes d'alerte rapide.

Cela étant, il importe de ne pas fragmenter l'aide au développement et à la lutte contre la dégradation environnementale, mais de s'attacher à élaborer des réponses intégrées et efficaces. En effet, comme le souligne à la page 15 le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat intitulé « *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability* », qui a déjà été cité aujourd'hui, par rapport à d'autres facteurs socioéconomiques, l'incidence des changements climatiques sur les conflits est considérée comme relativement faible. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas possible de relever ces défis avec succès sans un développement socioéconomique durable, ancré dans les priorités nationales et adapté aux spécificités locales. Il faut mettre en place les infrastructures requises, des services sociaux efficaces et des mécanismes d'alerte et de réaction rapides.

Nous sommes particulièrement attentifs aux documents d'orientation africains qui traitent du lien entre développement durable et sécurité, comme l'Agenda 2063 ou l'initiative Faire taire les armes, qui soulignent la nécessité de lutter efficacement contre la sécheresse, la désertification, la déforestation et les changements climatiques en tenant compte de leur lien avec le développement durable. C'est justement le chaînon manquant lorsque nous tentons de connecter les changements climatiques et la sécurité, or c'est précisément le domaine dans lequel il faut intervenir.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité, nous jugeons important de se concentrer sur l'analyse des causes de chaque conflit. Il convient de ne pas appliquer de critère unique car nos interventions voient leur efficacité réduite un peu plus chaque fois que nous commettons une erreur en tentant d'identifier les sources de l'aggravation des tensions. Force est de déplorer que nombreuses sont les situations spécifiques à un pays qui sont inscrites depuis des décennies à l'ordre du jour du Conseil. Nous ne voyons pas l'intérêt d'ajouter un critère généraliste de plus. D'après notre expérience, dans le meilleur des cas, une nouvelle question thématique inscrite à l'ordre du jour conduit à la dispersion des ressources et, dans le pire des cas, elle finit par devenir

un instrument de pression supplémentaire sur les pays concernés. Je tiens à souligner que si un problème particulier se fait jour dans un pays ou une région spécifique et si le Conseil de sécurité dispose des outils nécessaires pour y remédier, alors il doit agir. Toutefois, les mandats adoptés par le Conseil de sécurité ne doivent pas s'ériger en ensemble de priorités essentiellement populaires à l'ONU et promues principalement par les États occidentaux. En parallèle, l'aide humanitaire et les efforts de développement socioéconomique doivent impérativement être intensifiés, car les pays en conflit souffrent pour la plupart d'un contexte socioéconomique défavorable.

Le fait de vouloir faire des changements climatiques une question de sécurité répond à des objectifs cachés. Les principaux apologistes de la décarbonisation et de l'économie verte sont les pays développés qui ont forgé leur prospérité économique en exploitant les ressources naturelles, notamment les combustibles fossiles. Pour beaucoup, ces richesses venaient et viennent encore d'Afrique. Par conséquent, en plaçant pour une ambition climatique accrue, les pays développés se sont dès le départ donné un avantage. Et aujourd'hui, ils ne cessent de revenir sur leurs propres obligations en matière d'action climatique, en faisant le choix délibéré de sacrifier le programme climatique mondial sur l'autel des priorités politiques.

Dans l'intervalle, le continent africain, dont les intérêts vitaux se trouvent encore une fois laissés pour compte de l'ordre du jour mondial dicté par l'Occident, risque d'être toujours plus affecté par les phénomènes naturels liés aux changements climatiques, ainsi que par les décisions unilatérales malavisées de ceux qui se prétendent champions de l'action climatique. Ces politiques du deux poids, deux mesures doivent à l'avenir être exclues de toute coopération internationale sur la question des changements climatiques.

Nous sommes convaincus que la répartition des tâches consacrée par la Charte des Nations Unies doit être préservée pour le bon fonctionnement du système des Nations Unies. Le Conseil de sécurité ne peut ni ne doit faire double emploi avec les travaux des autres entités des Nations Unies. La lutte contre les changements climatiques et leurs retombées socioéconomiques néfastes relève exclusivement du domaine du développement durable.

Nous appelons à renforcer la coopération dans les instances multilatérales pertinentes traitant des changements climatiques et de leurs manifestations négatives

dans la sphère socioéconomique, notamment dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le système des Nations Unies pour le développement peut apporter une contribution concrète à l'adaptation, à la gestion des catastrophes et au renforcement des systèmes d'alerte précoce par le biais d'activités menées dans le cadre de projets internationaux, travail essentiel effectué par les organismes opérationnels des Nations Unies. La Russie prête attention au programme d'action pour le climat dans ses interactions avec les organismes des Nations Unies au profit des pays africains.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine félicite le Gabon pour la réussite de la Semaine africaine du climat le mois dernier. Le Gabon, qui est un des rares pays à stocker plus de carbone qu'il n'en émet, a réalisé des avancées en matière de protection de son environnement naturel et de lutte contre les changements climatiques, proposant des expériences et des pratiques dont les autres peuvent apprendre et s'inspirer. Je salue la participation du Ministre gabonais des affaires étrangères, M. Adamo, à la présente séance et je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Pobee, M. Gahouma-Bekale et le Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique, M. Youssef, de leurs exposés.

L'Afrique est une des régions les plus touchées par les changements climatiques, et c'est pourtant elle qui est la plus mal équipée pour en combattre les effets. L'Afrique est responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais la hausse des températures sur le continent est supérieure à la moyenne mondiale. La fréquence des événements climatiques extrêmes et des catastrophes météorologiques a de graves répercussions sur l'environnement écologique de l'Afrique et entrave son développement socioéconomique, ce qui nous pousse à réfléchir à la relation entre les changements climatiques et la sécurité.

Si les changements climatiques exacerbent les pénuries de ressources et les tensions, ils ne mènent pas forcément à des conflits armés. Cet été, l'Europe et certaines parties de l'Afrique ont connu des vagues de chaleur extrême, mais les suites ont été très différentes, principalement en raison de l'énorme différence entre la capacité des deux régions de faire face aux changements climatiques. Cela nous montre que la capacité de supporter les chocs climatiques est cruciale. Pour empêcher les changements climatiques de se transformer en menace à la sécurité, nous devons prendre des mesures

ciblées et calibrées, en nous efforçant d'aider l'Afrique à renforcer ses capacités et sa résilience climatique et à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

À cet égard, je souhaite faire les quatre observations suivantes.

Premièrement, il importe de prendre des mesures pragmatiques pour aider l'Afrique à renforcer sa capacité d'action. Selon l'Organisation météorologique mondiale, seulement 40 % de la population de l'Afrique ont un accès rapide à des informations d'alerte précoce en cas de catastrophe. La communauté internationale doit adopter des mesures concrètes en se penchant sur des questions spécifiques telles que le suivi et l'alerte précoce, la préparation aux catastrophes, ainsi que la prévention et l'atténuation, afin d'augmenter l'appui et les investissements en Afrique et de renforcer effectivement sa capacité de réaction. La Chine appuie l'initiative sur la mise en place d'un système universel d'alerte précoce proposée par le Secrétaire général et le renforcement de la coordination entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales en matière d'action climatique afin de continuer à améliorer la résilience climatique de l'Afrique.

Deuxièmement, les pays développés doivent honorer au plus vite les engagements pris à l'égard de l'Afrique en matière de financement de l'action climatique. Pour aider l'Afrique à lutter contre les changements climatiques, il ne s'agit pas de chanter des slogans à tue-tête, mais plutôt de savoir si les engagements pris sont honorés et si les besoins de l'Afrique sont satisfaits. Les pays développés se sont engagés à verser 100 milliards de dollars par an au titre du financement de l'action climatique au profit des pays en développement, et les pays européens se sont engagés à doubler leur appui financier aux projets climatiques dans les pays pauvres d'Afrique d'ici à 2025. Ces engagements ne doivent pas devenir de simples ritournelles. Les arriérés doivent être versés dans les plus brefs délais, et de nouveaux objectifs collectifs de financement doivent être définis pour que les pays africains puissent recevoir les fonds nécessaires afin d'effectuer un travail qui donnera des résultats tangibles. Les institutions financières internationales et les plateformes de financement de l'action climatique doivent également abaisser le seuil de financement pour veiller à ce que l'Afrique bénéficie d'un accès équitable au financement de l'action climatique.

Troisièmement, l'équité et la justice internationales doivent être prises en compte dans le traitement

des questions climatiques. De nombreux pays d'Afrique en sont encore aux premiers stades de l'industrialisation et doivent s'employer en parallèle à promouvoir le développement socioéconomique et à lutter contre les changements climatiques. Les pays développés, d'un autre côté, sont déjà industrialisés. Le fait de demander à l'Afrique et aux autres pays en développement d'assumer les mêmes responsabilités climatiques que les pays développés va à l'encontre des principes d'équité et de justice internationales. Pour atteindre l'objectif fixé dans l'Accord de Paris s'agissant de limiter l'augmentation des températures, les pays développés doivent montrer la voie en réduisant considérablement leurs émissions et en raccourcissant sensiblement le délai pour la réalisation de la neutralité carbone. Cela permettrait d'offrir un espace de développement à l'Afrique et aux autres pays en développement. Ces derniers temps, la position fluctuante et régressive de certains pays développés sur la question des changements climatiques est source de préoccupation.

Quatrièmement, nous devons appuyer les efforts que déploie l'Afrique pour promouvoir un développement vert et durable. Les pays africains ont compris que la lutte contre les changements climatiques passait nécessairement par le développement durable et ont pris des mesures positives à cet égard. L'Union africaine et les pays africains ont défini des objectifs clairs en matière de transition énergétique et s'efforcent de bâtir un système énergétique abordable, propre et à faibles émissions de carbone. La communauté internationale doit accroître son appui global à l'Afrique dans les domaines du financement, de la technologie et des ressources humaines afin de l'aider à débloquer son potentiel de développement vert et à réaliser une transformation verte à faibles émissions de carbone.

Le mois prochain, la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques aura lieu à Charm el-Cheikh, en Égypte. Ce forum climatique international de premier plan se tiendra dans un pays africain et offrira à la communauté internationale une occasion importante de réaffirmer ses engagements climatiques à l'égard de l'Afrique. La Chine appuie pleinement l'Égypte et l'Afrique dans l'organisation de cette session de la Conférence et espère qu'elle aboutira à des résultats positifs et équilibrés en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement.

À la fin de l'année dernière, la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine

a adopté la Déclaration sur la coopération sino-africaine en matière de lutte contre les changements climatiques, qui propose d'entrer dans une ère nouvelle du partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique pour lutter contre les effets des changements climatiques. La Conférence a également permis d'intégrer les projets de développement vert au plan triennal initial pour la mise en œuvre de la vision de la coopération entre la Chine et l'Afrique à l'horizon 2035. Le mois dernier, la Chine a organisé une réunion ministérielle du Groupe des Amis de l'Initiative pour le développement mondial, durant laquelle il a été proposé de promouvoir le partenariat mondial pour la coopération en faveur d'énergies propres. Un des premiers projets est la coopération en matière de lutte contre les changements climatiques et de développement vert dans 19 pays africains. L'appui que la Chine fournit à l'Afrique en matière de lutte contre les changements climatiques est cohérent et constant.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

**M. Jarasch** (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité. Notre groupe, qui compte plus de 60 membres représentant toutes les régions, est uni par une préoccupation commune. Les changements climatiques menacent de plus en plus les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la stabilité, le développement durable et la prospérité, l'exercice effectif des droits humains, et par conséquent la paix et la sécurité.

Nous nous félicitons donc de l'attention renouvelée que le Conseil de sécurité accorde à cette menace, qui est un des plus grands défis de notre époque. Nous remercions sincèrement le Gabon, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, d'avoir organisé cet important débat et sommes ravis de l'accueillir en tant que dernier membre à avoir rejoint le Groupe des Amis.

Si les changements climatiques touchent toutes les régions du monde, ils ont des conséquences disproportionnées sur les régions les plus pauvres et fragiles, qui sont exposées aux chocs climatiques et dont la capacité d'adaptation est moindre. Dans ces contextes fragiles, les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques.

Les États africains comptent parmi les plus vulnérables face aux conséquences de la crise climatique mondiale, bien qu'ils ne contribuent qu'à environ 4 % de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre

dans le monde. Dans de nombreuses régions d'Afrique, nous pouvons déjà voir comment les changements climatiques exacerbent la pénurie de ressources et l'insécurité alimentaire, augmentent les risques d'exploitation des populations par des groupes armés, peuvent intensifier les conflits armés et peuvent entraîner des migrations forcées. En outre, de plus en plus de données scientifiques confirment que la déforestation dans le bassin du Congo pourrait modifier le régime des précipitations et réduire les précipitations non seulement en Afrique centrale mais aussi ailleurs, avec des conséquences potentiellement dramatiques pour la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

Nous devons donc intensifier nos efforts collectifs pour faire face à la crise climatique tout en renforçant immédiatement notre appui à ceux qui sont les plus touchés, comme les États d'Afrique. Ce n'est qu'en travaillant réellement ensemble que nous pourrions éviter que les effets néfastes des changements climatiques ne conduisent à la violence et à l'instabilité. Nous nous félicitons donc de l'adoption par l'Union africaine de l'Agenda 2063, dont l'une des priorités est clairement le lien entre le climat et la sécurité, ainsi que des efforts visant à renforcer le partenariat entre le système des Nations Unies et l'Union africaine.

Les États Membres doivent limiter le réchauffement de la planète et redoubler d'efforts en matière d'action climatique afin de maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C, en mettant en œuvre intégralement et de manière ambitieuse l'Accord de Paris sur les changements climatiques, notamment par le biais des engagements énoncés dans le Pacte de Glasgow pour le climat.

Le financement de l'action climatique et ses moyens de mise en œuvre, ainsi que le financement du développement et de l'aide humanitaire, peuvent, s'ils sont utilisés à bon escient, contribuer à pérenniser la paix et la sécurité. Nous devons œuvrer de concert pour trouver les moyens d'intégrer la vulnérabilité face aux conflits dans les efforts d'atténuation et d'adaptation. Nous devons veiller à ce que les politiques climatiques et le financement de l'action climatique tiennent compte des conflits et de la fragilité, et à ce que les efforts visant à pérenniser et à consolider la paix tiennent compte des effets néfastes des changements climatiques. Les investissements dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques ont aussi souvent des répercussions positives sur la paix et la stabilité. En atténuant

les effets néfastes des changements climatiques, nous agissons en faveur de la sécurité.

Dans ce contexte, et à titre national, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la Conférence de Berlin sur le climat et la sécurité, qui a pris fin aujourd'hui.

La mise en place de systèmes résilients face aux changements climatiques à l'appui de la paix et de la stabilité exige de toute urgence des efforts internationaux plus concertés et des partenariats solides. L'ensemble du système des Nations Unies doit s'attaquer à ce défi, au sein de toutes les instances compétentes et dans le cadre de tous les mandats pertinents. L'ONU accomplit déjà un travail important dans ce domaine. Il faut renforcer le mécanisme de sécurité climatique, qui améliore la capacité du système des Nations Unies à intégrer l'analyse des changements climatiques et à faire face à leurs répercussions sur les questions de paix et de sécurité grâce à une coopération interinstitutions efficace.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous saluons les progrès accomplis à cet égard, notamment la prise en compte des effets des changements climatiques dans l'examen d'un nombre croissant de mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. Le travail du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité s'est avéré essentiel pour éclairer les travaux du Conseil à cet égard. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une approche vraiment systématique et mettre en place les outils nécessaires pour permettre au système des Nations Unies de jouer son rôle dans la prévention et le règlement des conflits qui sont causés ou aggravés par les effets des changements climatiques.

Le Groupe des Amis du climat et de la sécurité exhorte tous les membres du Conseil de sécurité à écouter les appels des pays de plus en plus nombreux qui sont confrontés à l'instabilité et à l'insécurité en raison des changements climatiques, puis à appuyer leurs appels à l'action par le Conseil, au lieu de l'empêcher d'agir. Il s'agit notamment de créer et de mettre en œuvre des cadres indispensables pour améliorer les évaluations globales des risques et les stratégies de l'ONU qui tiennent compte des effets des changements climatiques, de renforcer les capacités et de mettre en œuvre des réponses opérationnelles. Nous sommes prêts à soutenir tous ces efforts.

Pour terminer, les changements climatiques sont une menace mondiale pour la paix à laquelle aucune région ne peut faire face seule. Les États d'Afrique et les autres États particulièrement touchés par les effets dramatiques des changements climatiques méritent le plein appui de la communauté internationale et, lorsque les changements climatiques font peser une menace sur la paix, du Conseil de sécurité. Nous avons tous un rôle à jouer pour pérenniser la paix et prévenir les conflits face à la crise climatique. Agissons maintenant !

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud (Égypte) (*parle en anglais*)** : Je voudrais dire à quel point nous apprécions l'initiative du Gabon d'organiser ce débat pertinent sur le climat et la sécurité en Afrique. L'Égypte réaffirme son ferme engagement, à la lumière de sa présidence de la vingt-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), à renforcer notre action commune pour faire face à la menace existentielle que représentent les changements climatiques.

Nous sommes fermement résolus à relever les défis posés par les changements climatiques et nous sommes convaincus que l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, ainsi que les conventions internationales pertinentes, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris sur les changements climatiques conclu en vertu de cette dernière, sont les cadres à qui revient le mandat initial de trouver les solutions requises pour remédier à la crise climatique dans toutes ses manifestations. Cependant, les changements climatiques sont largement considérés comme des multiplicateurs de risque et des facteurs de conflits qui ont des incidences sur la paix et la stabilité de plusieurs régions du monde, notamment en Afrique. C'est pourquoi il importe d'examiner le lien de plus en plus clair entre les changements climatiques et la sécurité.

L'Afrique est le continent qui contribue le moins à la crise climatique, avec seulement 3 % des émissions mondiales de carbone. Cependant, selon le Groupe de travail II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui s'occupe des questions concernant les conséquences, l'adaptation et la vulnérabilité, c'est le continent le plus vulnérable face aux effets dévastateurs des changements climatiques, notamment les sécheresses, les inondations, les cyclones, la variabilité du régime pluviométrique, la pénurie d'eau, la

désertification et l'élévation du niveau de la mer. Ces risques interdépendants et en cascade peuvent avoir des répercussions considérables sur la paix, la sécurité et le développement du continent africain. Cela peut entraîner des déplacements et des crises humanitaires, avec des conséquences sur la paix et la stabilité sur le continent.

Nous pensons qu'il est urgent de lutter contre les effets des changements climatiques, y compris sur la paix et la sécurité, au moyen d'une approche globale. Le financement de l'action climatique est plus que jamais nécessaire pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, qui affectent tous les moyens de subsistance et ont des répercussions sur la paix et la sécurité. Pour atteindre notre objectif ultime, à savoir limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 °C, une action collective s'impose. J'insiste sur l'importance de tenir les engagements financiers pris dans le cadre de la CCNUCC, notamment l'objectif des 100 milliards de dollars. Les financements à des conditions favorables doivent faire partie intégrante des instruments financiers proposés aux pays en développement. La réalisation d'un objectif mondial en matière d'adaptation et d'un nouvel objectif financier quantifié sur la base du versement de 100 milliards de dollars d'ici à 2025 reste une priorité et nous devons tous œuvrer de concert à cette fin. Nous appuyons également les appels du Secrétaire général à affecter 50 % du financement de l'action climatique à l'adaptation et à la résilience.

Selon les estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les coûts annuels d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement pourraient atteindre 300 milliards de dollars en 2030. Répondre aux besoins d'adaptation aux changements climatiques des pays en développement aurait un effet préventif à cet égard. Dans certaines situations complexes, les approches purement techniques en matière d'adaptation ne permettent pas d'aborder les variables socioéconomiques qui contribuent aux conflits. De ce fait, une adaptation tenant compte des risques de conflit, qui transcende les interventions techniques, doit inclure des projets multidisciplinaires visant à renforcer la résilience globale contre les effets des changements climatiques et les risques de sécurité qui y sont liés.

Dans ce contexte, la présidence égyptienne de la COP 27 lancera une initiative intitulée « Réponses climatiques pour la pérennisation de la paix », dans le but de garantir que les réponses climatiques intégrées contribuent à la paix et au développement durables,

conformément à l'appropriation nationale et à la spécificité du contexte. L'initiative vise à contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes d'ici 2030 » et de la Stratégie et du Plan d'action de l'Union africaine relatifs aux changements climatiques et au développement résilient (2022–2032).

Pour terminer, l'Égypte reste pleinement déterminée à régler la question du financement de l'action climatique et se réjouit de poursuivre, durant sa présidence de la COP 27 cette année, nos travaux à l'échelle mondiale en vue de parvenir à des résultats concrets en matière de changements climatiques, afin d'assurer le développement durable des pays en développement, tout en garantissant leur paix, leur sécurité, leur stabilité et leur prospérité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

**M. Massari** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie remercie le Gabon d'avoir organisé ce débat qui tombe à point nommé, et les intervenants de leurs exposés éclairants. Tout en m'associant à la déclaration faite par le représentant de l'Allemagne, qui s'est exprimé au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, je voudrais formuler les observations suivantes à titre national.

On ne peut faire abstraction des liens entre le climat et la sécurité. Les effets néfastes des changements climatiques, associés à d'autres facteurs déstabilisants, tels que l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire, la fragilité institutionnelle et le terrorisme, représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Dans le même temps, les tensions sociales et les conflits peuvent affaiblir davantage la résilience aux changements climatiques, en particulier lorsque les communautés dépendent largement de ressources naturelles rares pour leur subsistance, ce qui entrave leurs perspectives de développement.

Les États africains et leurs populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, sont souvent parmi les plus touchés au monde par les perturbations causées par les changements climatiques, qui constituent un multiplicateur de risque de violence et d'instabilité. Les graves sécheresses et vagues de chaleur qui sévissent actuellement dans la Corne de l'Afrique et au Sahel entraînent le déplacement de millions de personnes et alimentent les conflits. Ce n'est

pas seulement un problème africain ; c'est un signal d'alarme pour nous tous, qui nous appelle à trouver des solutions collectives, en travaillant main dans la main avec nos partenaires africains.

Le rapport sur l'état du climat en Afrique (2021) révèle que le stress hydrique élevé devrait toucher environ 250 millions de personnes sur le continent et déplacer jusqu'à 700 millions d'individus d'ici à 2030. Aussi l'Italie se félicite-t-elle des efforts déployés par les États Membres africains pour porter les liens entre les changements climatiques et la sécurité en Afrique à l'attention du Conseil de sécurité et de l'ensemble des Membres de l'ONU.

Membre fondateur de l'Union européenne, l'Italie comprend l'intérêt qu'il y a à renforcer le partenariat entre l'ONU et les organisations régionales. Les liens étroits entre les changements climatiques, la paix et la sécurité sont d'ailleurs en train d'être intégrés dans toutes les priorités communes de l'ONU et de l'Union européenne. Dans cette optique, nous encourageons tous les États Membres à soutenir un partenariat renforcé entre le système des Nations Unies et l'Union africaine, afin de s'attaquer ensemble aux risques pour la paix et la stabilité posés par les crises climatiques qui touchent de trop nombreuses régions en Afrique.

Pour lutter contre les changements climatiques, nous devons accélérer l'action climatique internationale sur tous les fronts : atténuation, adaptation et financement. Dans le cadre de ces efforts, nous devons également accorder une attention accrue aux liens étroits entre les changements climatiques et la sécurité. Accroître le financement de l'action climatique est particulièrement important. Nous devons orienter les flux financiers vers la conception et l'exécution de projets dans les zones touchées par un conflit, où les conséquences négatives des changements climatiques se font le plus sentir et aggravent l'insécurité.

En outre, nous pensons que l'atténuation et l'adaptation doivent être davantage intégrées dans la formulation des mandats des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Nous devons adopter une approche globale, en veillant à ce que les opérations de paix soient efficaces et durables sur le terrain. L'Italie copréside, avec le Bangladesh, le Groupe des Amis pour la gestion de l'environnement dans les missions, et est particulièrement active dans ce domaine. Nous continuerons à apporter notre contribution.

Au niveau national, l'Italie a mis en place, par l'intermédiaire de son corps de carabinieri, un centre d'excellence international pour l'environnement, destiné à former les forces militaires et de police, ainsi que les civils, à la protection de l'environnement. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le système des Nations Unies et tous les États Membres sur les programmes de renforcement des capacités.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

**M. Hilale** (Maroc) : Je tiens tout d'abord à remercier le Gabon d'avoir organisé ce débat au Conseil de sécurité, qui est une occasion idoine de porter nos messages à l'Organisation des Nations Unies et au monde, afin de sensibiliser les esprits aux conséquences sécuritaires des changements climatiques et de rappeler que le changement climatique n'est pas seulement une question de politique environnementale et économique, mais aussi un défi majeur pour la sécurité internationale et existentiel pour l'humanité. Le Maroc félicite le Gabon d'avoir placé cette question au cœur de sa présidence du Conseil de sécurité.

La communauté internationale doit agir là où les changements climatiques menacent la paix et la sécurité, et ce, bien avant que les conflits éclatent ou s'aggravent. Le Royaume du Maroc accorde une importance particulière à l'action climatique sur les plans national, régional et international. Sur le plan national, le Maroc s'est doté d'une politique ambitieuse pour lutter contre les changements climatiques et développer des sources d'énergie renouvelables. Pourtant, nous vivons dans une région qui est l'illustration même du lien interdépendant entre les changements climatiques, la sécurité et le développement durable.

Le continent africain et, surtout, les régions sœurs du Sahel et du bassin du Congo, sont pénalisés, indûment et de manière disproportionnée, par les conséquences du réchauffement climatique. Faible émettrice de gaz à effet de serre, avec moins de 4 % des émissions mondiales, l'Afrique subit injustement les effets drastiques des changements climatiques, une situation qui devrait interpeller la communauté internationale dans son ensemble, et bien sûr, le Conseil de sécurité.

Partant de ce constat, le Maroc s'engage pleinement à poursuivre la dynamique qui a été déclenchée lors du premier Sommet africain pour l'action, organisé par S. M. le Roi Mohammed VI à Marrakech, durant la vingt-deuxième session de la Conférence des

Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22), en faveur d'une coémergence continentale autour de projets transnationaux ambitieux et concrets. À ce titre, et conformément aux hautes instructions de S. M. le Roi Mohammed VI, le Maroc apporte un soutien politique, financier et technique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, pour l'opérationnalisation et le fonctionnement des trois Commissions climat, à savoir la Commission Climat du bassin du Congo, présidée par la République du Congo, la Commission Climat pour la région du Sahel, présidée par la République du Niger, et la Commission Climat des États insulaires, présidée par la République des Seychelles.

Par ailleurs, la COP 27 se tiendra sur le continent africain en Égypte, six ans après la COP 22 organisée au Maroc. La COP 27, que je dirais africaine, offre une occasion à saisir pour donner la priorité au financement de l'adaptation climatique en Afrique et offrir des solutions concrètes, particulièrement à l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques.

Dans cet esprit, le Maroc demeure un pays engagé en matière de coopération Sud-Sud agricole, particulièrement en Afrique, qui dispose de plus de la moitié des terres arables non cultivées au monde. Notre continent dispose également d'une population jeune, d'un marché continental immense et de plus d'un milliard de personnes, qu'il faut dynamiser et valoriser pour assurer une sécurité alimentaire en Afrique.

S'il y a aujourd'hui une promesse qui devrait être enfin honorée envers les pays en développement, et surtout ceux les plus vulnérables au réchauffement planétaire, c'est bien sûr de contribuer à rétablir les déséquilibres causés par les changements climatiques. En ce sens, le Maroc se réjouit de l'engagement qui a été souscrit par les partenaires internationaux lors du premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission Climat pour la région du Sahel, tenu à Niamey en février 2019, pour financer la mise en œuvre du Programme prioritaire régional de la Commission Climat pour la région du Sahel, de l'ordre de 3,41 milliards de dollars. C'est une étape importante qui devrait se poursuivre pour apporter à cette commission le plein soutien bilatéral, régional et international en vue de la réalisation du plan d'investissement climat. Par ailleurs, le Royaume du Maroc, en tant que pays partenaire fondateur, et surtout en tant que membre africain solidaire de la région, est résolument engagé pour accompagner les actions de la Commission Sahel, en

prenant en charge les études de faisabilité pour finaliser son plan d'investissement climatique.

Pour conclure, n'oublions jamais que des régions entières vont devenir invivables, plusieurs en Afrique, au cours des prochaines décennies, sous l'effet caniculaire du réchauffement planétaire. Selon un récent rapport – celui d'hier, si ma mémoire est bonne – du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les changements climatiques constituent un facteur de migration de plus en plus puissant qui pourrait contraindre, d'ici 2050, quelque 216 millions de personnes dans le monde en développement à migrer, surtout dans des régions déjà fragilisées.

Dans ce contexte, nous devons multiplier nos efforts pour soutenir un développement vert, résilient et inclusif et diminuer l'ampleur des changements climatiques sur les pays africains en situation de vulnérabilité. Tant que les objectifs climatiques de la communauté internationale ne suffiront pas à réduire le réchauffement planétaire à un niveau acceptable, les conséquences des changements climatiques seront à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Namibie.

**M. Gertze** (Namibie) (*parle en anglais*) : La Namibie félicite la République gabonaise d'avoir mis à profit sa présidence du Conseil de sécurité pour souligner le lien important entre le climat et la sécurité.

Les changements climatiques ont des répercussions sur toutes les populations, partout dans le monde. Notre monde est en feu. Nous le constatons dans les pays africains, où nous assistons déjà à une augmentation de la sécheresse persistante, des phénomènes météorologiques extrêmes, de l'élévation du niveau de la mer, de l'érosion du littoral et de l'acidification des océans, ce qui menace encore davantage la sécurité alimentaire et les efforts déployés pour éliminer la pauvreté et mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable, y compris la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris.

Le lien direct entre les changements climatiques et les conflits n'est pas un lien que l'on établit naturellement et logiquement. Cependant, quand on relie le triangle changements climatiques, conflits et

développement, on voit clairement comment les changements climatiques interagissent avec d'autres variables, telles que la marginalisation socioéconomique et politique, les pénuries d'eau, la sécurité alimentaire, les rivalités autour des ressources, le faible développement économique, les déplacements de population et les migrations, entre autres facteurs.

Lorsqu'il a débattu des aspects des changements climatiques touchant à la sécurité, le Conseil de sécurité n'a pas toujours été disposé à établir un lien direct entre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse et les conflits violents qui sévissent en Afrique. Ce n'est pas une coïncidence si 100 % des migrants se déplaçant vers l'Europe depuis l'Afrique et la région du Moyen-Orient en 2015 provenaient de terres sèches très vulnérables. La désertification est une crise silencieuse et invisible qui déstabilise les communautés à l'échelle mondiale et dont les effets se font de plus en plus sentir dans le monde entier, les victimes devenant des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants forcés ou se tournant vers la radicalisation, l'extrémisme ou les guerres axées sur les ressources pour survivre.

Aujourd'hui, la restauration des terres et l'atténuation des effets de la sécheresse peuvent contribuer à une meilleure sécurité, puisque les populations privées de leurs droits peuvent bénéficier de la prospérité découlant des emplois liés à la terre, d'une meilleure sécurité alimentaire et d'une meilleure santé. Les lieux de désolation et de dénuement que l'on voit aujourd'hui dans les terres arides et sèches peuvent se transformer demain en oasis de paix, de stabilité et de prospérité.

Bien que les pays développés soient les principaux responsables des changements climatiques, ce sont les communautés et les pays les plus pauvres, principalement les pays en développement, qui en supportent les coûts. Ces pays sont les plus dépendants des secteurs vulnérables aux changements climatiques et ont la plus faible capacité d'adaptation. C'est pourquoi nous appelons les pays développés à prendre l'initiative de revoir à la hausse leurs ambitions en matière d'atténuation et de financement pour lutter contre les changements climatiques. L'Afrique a besoin de recevoir des technologies résilientes face aux changements climatiques pour assurer l'avenir économique de pays comme la Namibie, qui dépendent de l'agriculture, mais sont confrontés à des problèmes tels que des conditions météorologiques défavorables et des ressources en eau limitées.

Si le Conseil de sécurité s'est montré prudent à l'égard de ces discussions, il convient de saluer les

mesures de premier plan prises par l'Afrique pour contrer la menace posée par les changements climatiques. Les pays africains font preuve de l'engagement politique nécessaire pour lutter contre les changements climatiques. En 2021, tous les pays africains avaient soumis leurs contributions révisées déterminées au niveau national.

En outre, l'Union africaine, par l'intermédiaire du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques, joue un rôle exemplaire en appelant l'attention des chefs d'État et de gouvernement sur la question des changements climatiques. Le Comité assure la direction politique et l'orientation stratégique des discussions de l'Afrique sur les changements climatiques en plaidant pour l'adoption d'une position commune africaine sur les changements climatiques. Cette approche permet d'assurer la coordination des décisions relatives au climat, y compris en matière de migration et de sécurité.

Compte tenu de la volonté politique de l'Afrique de lutter contre les effets des changements climatiques, nous exhortons les membres du Conseil de sécurité à appuyer ces efforts en investissant dans les services d'information sur le climat et la réduction des risques de catastrophe, y compris les systèmes d'alerte rapide et les mesures d'adaptation pour les secteurs critiques, et en créant les cadres nécessaires qui amélioreront l'analyse des risques, le renforcement des capacités et les interventions opérationnelles. En renforçant la capacité des États Membres africains de concevoir des réponses plus intégrées aux risques de sécurité liés au climat, nous donnons aux pays africains les moyens de conduire le dialogue sur les menaces à leur sécurité avec une pleine appropriation locale et régionale.

Pour terminer, participons activement à cette discussion. Les changements climatiques et la menace qu'ils font peser sur la paix et la sécurité ne sont plus un conte fantaisiste tiré d'un monde dystopique fictif. Nous appelons le Conseil de sécurité à maintenir la dynamique des discussions relatives au climat et à la sécurité, car ce lien constitue la prochaine frontière des menaces émergentes pour le monde.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant du Niger.

**M. Ousman** (Niger) : Je voudrais à l'entame de mon propos vous adresser, Monsieur le Président, mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Je

puis vous assurer de la disponibilité du Niger à vous apporter tout l'appui dont vous aurez besoin dans l'exercice de votre exaltante mission.

J'adresse mes remerciements à M<sup>me</sup> Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M. Tanguy Gahouma-Bekale, Secrétaire permanent du Conseil National Climat du Gabon, et M. Patrick Youssef, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique, pour leurs brillantes présentations.

Le Niger remercie le Gabon pour l'organisation de ce débat. Si la présidence du Conseil a choisi d'organiser un tel débat sur les risques sécuritaires liés aux changements climatiques en Afrique, c'est parce que son pays, à l'instar des autres pays africains et au-delà, est convaincu que les bouleversements subis par notre environnement écologique ont un impact sur les situations de conflits et leur résolution. Pour certains États insulaires, ces menaces revêtent même un caractère existentiel.

S'agissant de l'Afrique, bien qu'ayant peu contribué à ce phénomène, elle reste le continent qui subit de manière disproportionnée les conséquences néfastes de ces dérèglements climatiques, qui affectent la stabilité de beaucoup de nos États. En effet, quand l'imprévisibilité des précipitations, la désertification, la raréfaction des terres cultivables, l'assèchement et la baisse des niveaux des cours d'eaux se conjuguent, cela ne va pas sans conséquence sur la vie socioéconomique des populations et pousse à des conflits pour l'accès à ces ressources. Là où cette situation se superpose à celle de conflits, elle complique la résolution de ces derniers en ce sens qu'elle sape tout effort de recherche et de consolidation de la paix.

C'est le cas en particulier de l'espace sahélien et de la région du bassin du lac Tchad, qui sont marqués par une grande fragilité et une croissance démographique exponentielle sur fond d'insécurité grandissante. Dans ce contexte, et comme nous avons eu à le dire dans cette même salle, les changements climatiques et la dynamique des conflits créent une boucle de rétroaction, où les impacts des changements climatiques engendrent des pressions supplémentaires sur l'environnement, tandis que les conflits sapent la capacité des communautés d'y faire face.

Comme on peut le déduire, le lien climat-sécurité-développement est incontestable. La prise en charge effective de ce phénomène nécessite des politiques de coopération mieux adaptées à ces nouveaux défis, qui n'épargnent aucun pays et qui constituent de réelles

menaces pour la paix et la stabilité des États, ainsi que l'avenir des générations futures. C'est pourquoi la prise en compte des changements climatiques requiert de nous une approche plus globale et plus concertée, car c'est ensemble que nous pourrions y faire face. La lutte contre les risques sécuritaires liés au climat nécessitera un changement de comportement qui mettra l'accent sur un changement de mentalité ouvert sur la quête constante d'un équilibre harmonieux qui va réconcilier à terme l'homme et son cadre de vie.

Le combat contre les effets néfastes de la dégradation de l'environnement sur la paix et la sécurité est un combat multidimensionnel. Il intègre la protection et la récupération des terres, la gestion rationnelle des ressources naturelles, en un mot, la création des bases d'un développement durable qui, en répondant aux besoins des populations, les met aussi à l'abri de la propagande des groupes terroristes. Comme on a coutume de le dire, la pauvreté et la précarité sont le terreau de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Nous pensons qu'il est essentiel de renforcer la capacité du Conseil de comprendre l'impact des changements climatiques sur la sécurité, par le biais d'un rapport régulier du Secrétaire général qui intégrera une analyse approfondie des risques actuels et futurs et des recommandations orientées vers l'action pour permettre au Conseil de remplir ses principaux mandats de maintien de la paix et de prévention des conflits. Du reste, notre compréhension du principe de l'unité dans l'action de l'ONU est qu'un organe qui a un mandat principal sur une question n'exclut pas qu'un autre organe de l'Organisation se saisisse d'un aspect qui est en lien avec son propre mandat à lui. C'est fort de cette conviction que le Niger, alors qu'il assumait la présidence du Conseil de sécurité en décembre 2021 a, avec l'Irlande, initié et soumis à l'appréciation des membres un projet de résolution (S/2021/990) sur le lien entre les effets des changements climatiques et la sécurité. Si nous regrettons que le projet de texte n'ait pas pu être adopté malgré le soutien de l'écrasante majorité des États Membres, nous restons convaincus que ceux qui nous ont succédé mèneront ces discussions à bon terme.

Pour terminer mon propos, nous souhaitons voir, aux niveaux stratégique et opérationnel, la mise en œuvre des actions synergiques et cohérentes pour une meilleure résilience de nos populations face aux chocs climatiques et aux défis émergents, dans l'esprit de l'Accord de Paris. Ma délégation fonde donc l'espoir que la vingt-septième session de la Conférence des Parties à

la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), prévue à Charm el-Cheikh en Égypte, va amener les États Parties à s'entendre sur les questions qui divisent dans les négociations et auxquelles l'Afrique est fortement attachée. Ces questions sont relatives au financement des politiques climatiques et à l'action de l'adaptation et au transfert de technologie en faveur des pays en développement. Il est temps, et grand temps, que les promesses faites aux pays en développement pour le financement pour renforcer leur résilience face à ces chocs soient enfin tenue. Le Niger espère vivement que le grand rendez-vous de la COP 27 servira de cadre pour le développement d'une dynamique forte en faveur d'un engagement résolu, concerté et global dans la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes, qui aujourd'hui plombent la marche de beaucoup de nos États vers la stabilité et la prospérité.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Hayovyshyn** (Ukraine) (*parle en anglais*) : En sa qualité de membre du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, la délégation ukrainienne s'associe pleinement à la déclaration faite par le représentant de l'Allemagne au nom du Groupe.

À titre national, je tiens à remercier les intervenants de leurs exposés fort utiles. L'Ukraine se félicite du débat d'aujourd'hui et remercie le Gabon, qui assume la présidence du Conseil de sécurité, de l'avoir organisé. Le thème de la séance d'aujourd'hui va bien au-delà du climat et de la sécurité en Afrique et concerne le bien-être de tous les êtres humains.

Nous vivons à l'ère de la mondialisation, où les catastrophes naturelles ou les conflits armés, aussi éloignés qu'ils puissent paraître, ont une incidence sur nous toutes et tous. L'Ukraine est le principal fournisseur mondial de blé, d'huile de tournesol et de maïs. L'une des conséquences de la guerre brutale menée par la Russie contre l'Ukraine est la pénurie alimentaire mondiale. Selon les estimations des experts, la vie d'environ 400 millions de personnes dans le monde, principalement en Afrique, dépend de l'exportation de denrées alimentaires ukrainiennes. L'agression de la Russie contre notre pays perturbe les chaînes d'approvisionnement et aggrave les menaces auxquelles l'Afrique est actuellement confrontée en raison des changements climatiques. Par conséquent, l'insécurité alimentaire et la pauvreté ont augmenté.

L'Ukraine est déterminée à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques. Nous avons été parmi les premiers en Europe à ratifier l'Accord de Paris sur les changements climatiques et, des 45 États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, nous occupons la quatrième place en termes de réduction des émissions. L'Ukraine s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 65 % d'ici à 2030 et à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2060. Nous exhortons l'ensemble de la communauté mondiale, les États et la société civile, les entreprises et tous les êtres humains à adopter sans plus attendre un système de pensée respectueux de la Terre. Nous pensons qu'il est grand temps de considérer la planète entière comme notre maison commune.

Les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui ne doivent laisser personne indifférent. Nous appuyons pleinement l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons. À cet égard, il est particulièrement important de continuer d'aider les pays africains à tenir leurs engagements et à réaliser les objectifs de développement durable ainsi que leurs cibles. Cependant, on ne pourra réaliser aucun des objectifs ambitieux fixés au sein de l'ONU tant que la guerre d'agression n'aura pas cessé. Elle nous distrait et nous prive de nos ressources, ce qui entrave la concrétisation de nos grandes idées.

Nous accordons une attention accrue à nos relations avec l'Afrique. Nous avons approuvé une stratégie ambitieuse en vue du renforcement des relations de l'Ukraine avec les États africains. Nous avons intensifié notre dialogue avec tous les pays du continent, notamment en ce qui concerne la politique climatique. Nous pensons qu'il est essentiel d'appuyer les pays africains. Malgré la lutte contre l'agression en cours, l'Ukraine apporte un tel soutien et continuera de le faire ; tout récemment elle a décidé de fournir 50 000 tonnes de blé à titre d'aide humanitaire à l'Éthiopie et à la Somalie. Nous restons disposés à agir au nom de nos intérêts communs.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat important, ainsi que les intervenants de leurs contributions utiles. Nous nous félicitons de l'attention constante que le Conseil de sécurité porte au climat et à la sécurité. De plus, nous accueillons chaleureusement le Gabon comme nouveau membre du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

La Pologne s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Allemagne au nom du Groupe.

Les changements climatiques compromettent les efforts visant à consolider et à pérenniser la paix. Ils exacerbent l'instabilité et agissent comme un multiplicateur de menaces. Ils sapent également la résilience des communautés et leurs capacités de faire face aux crises. Nous sommes tous parfaitement conscients que certaines régions d'Afrique sont parmi les plus exposées aux effets des changements climatiques et doivent faire face à plusieurs bouleversements liés au climat. Aujourd'hui, je souhaite mettre tout particulièrement l'accent sur deux aspects, l'insécurité alimentaire due au climat et l'investissement dans les mesures de résilience face aux crises.

Les effets des changements climatiques détruisent trop souvent les moyens de subsistance, aggravent la pauvreté et augmentent l'insécurité alimentaire, ce qui à son tour fait le lit de la radicalisation et des conflits, les communautés luttant pour des ressources rares. La communauté internationale devrait être particulièrement préoccupée par la détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire en Afrique, où l'on observe une augmentation de la variabilité météorologique et climatique. L'insécurité alimentaire est un problème complexe, car elle résulte principalement des effets des conflits, de l'instabilité, des changements climatiques et des crises économiques. Fait inquiétant, la guerre de la Russie contre l'Ukraine a aggravé plus encore une situation alimentaire déjà précaire en Afrique. C'est un exemple terrible de la façon dont un conflit régional peut avoir des répercussions mondiales. La guerre a contribué à une hausse marquée des prix du carburant, de l'engrais et des denrées alimentaires, et a perturbé les chaînes d'approvisionnement, alourdissant le fardeau qui pèse sur les consommateurs et les producteurs du monde entier, d'autant plus qu'elle se combine aux effets des changements climatiques sur les systèmes alimentaires.

Mon deuxième point a trait à la résilience. Aujourd'hui, le monde entier est face à la convergence de plusieurs crises. Guerres et conflits font toujours rage sur tout le globe. Les changements climatiques compromettent la stabilité et la sécurité de multiples manières, de telle sorte qu'il est encore plus difficile de trouver des solutions aux conflits. Les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuent d'entraver notre aptitude économique à investir dans la résilience.

Dès lors, le renforcement de la résilience climatique en Afrique est un besoin urgent et persistant. L'un des aspects de la résilience consiste à admettre et mieux comprendre la relation multidimensionnelle qui existe entre les changements climatiques et la paix. La Pologne estime que les investissements dans les infrastructures régionales devraient être considérés comme un outil primordial de renforcement de la résilience, susceptible d'aider à traiter mondialement ces multiples crises, notamment les changements climatiques.

Ces dernières années, le Groupe des Amis du climat et de la sécurité a plaidé avec succès en faveur de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité reconnaissant les effets préjudiciables des changements climatiques dans les régions touchées par des conflits.

La Pologne se félicite des progrès accomplis à cet égard, y compris la prise en compte des effets des changements climatiques dans l'examen d'un nombre croissant de mandats de missions de maintien de la paix et de missions politiques spéciales. Nous sommes satisfaits que le Conseil incorpore des passages relatifs aux changements climatiques dans les résolutions concernant des opérations de paix, notamment celles qui sont déployées au Mali, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan du Sud.

Alors que les changements climatiques s'aggravent et auront de profondes conséquences sur la stabilité dans le monde au cours des années et des décennies à venir, la Pologne considère qu'il est indispensable d'investir dans la résilience et d'améliorer l'analyse des risques et les interventions opérationnelles en matière de chocs climatiques.

Nous appuyons de nombreux pays africains par l'intermédiaire de notre programme de coopération au service du développement, Polish Aid, notamment dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, de la protection des ressources naturelles et du renforcement de la sécurité alimentaire.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Colombie.

**M<sup>me</sup> Zalabata Torres** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous sommes aux prises avec la crise climatique, défi commun aux énormes proportions qui, semblable à une guerre, menace la survie de l'espèce humaine. Source mondiale de vie, la Colombie aspire à sensibiliser pleinement aux risques que les changements climatiques font peser sur la sécurité internationale, dont certains se matérialisent déjà, creusant les inégalités, mettant

sous pression les ressources naturelles sur lesquelles comptent les populations vulnérables pour leur subsistance, les forçant à abandonner leur lieu d'origine, et créant des conflits.

Les objectifs de développement durable sont une feuille de route fondamentale pour lutter contre les diverses causes des conflits en vue de parvenir à une paix totale, non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier. Nous sommes donc conscients que la mise en œuvre et la concrétisation de ces objectifs permettront un monde qui vive dans la paix et l'harmonie.

La Colombie insistera pour que les accords les plus ambitieux possibles soient conclus afin de freiner les changements climatiques et de réduire ainsi les menaces qu'ils représentent pour la paix et la sécurité internationales. En ce sens, nous estimons que la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui figurent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est essentielle.

En Colombie, les changements climatiques peuvent mettre en péril la subsistance des familles rurales, des communautés et peuples autochtones et des populations d'ascendance africaine, groupes qui sont particulièrement vulnérables et qu'en tant qu'État nous nous sommes engagés à protéger. En outre, la crise accentue l'incidence des catastrophes naturelles, ce qui accroît les déplacements de notre population. Nous sommes donc face à un problème profondément régressif qui touche de façon disproportionnée les plus défavorisés, exacerbe les inégalités et compromet la souveraineté alimentaire.

La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie s'ajoute à la crise climatique en cours, fragilisant la sécurité alimentaire en Afrique et dans d'autres parties du monde. Dans la Corne de l'Afrique, plus de 36 millions de personnes sont touchées par de graves sécheresses, et plus de 16 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau. Parallèlement, 345 millions de personnes dans le monde souffrent de famine aiguë, dont beaucoup se trouvent dans de vastes zones de l'Afrique, notamment le Sahel.

Le manque d'accès aux ressources a de sérieuses implications pour la paix et la sécurité et constitue un facteur de déplacement. Nombre de régions d'Afrique sont aujourd'hui en première ligne de la guerre contre la planète, et le monde doit agir dans la solidarité, en tenant compte des vulnérabilités particulières de chaque région du monde en développement.

L'adaptation aux changements climatiques contribue à la paix et à la sécurité internationales, tant en Amérique latine qu'en Afrique. Nous remercions le Gouvernement gabonais d'avoir convoqué le présent débat qui revêt une importance centrale pour le Gouvernement colombien.

Pour terminer, je souhaite apporter aux membres du Conseil un peu de la culture de mon peuple, les Arhuaco, qui vivent dans la Sierra Nevada de Santa Marta, en Colombie. Nous avons un dicton : « Quand je suis malade, la Terre est malade. Quand la Terre guérit, la Terre me guérit ».

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

**M. Mabhongo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions la République gabonaise d'avoir convoqué cet important débat. Nous remercions également les intervenants de toutes leurs contributions utiles de ce matin.

La bombe à retardement qu'est la crise climatique que nous connaissons est certainement l'une des plus graves menaces qui pèsent sur notre sécurité collective.

L'Afrique du Sud reste fermement attachée à une réponse multilatérale collective face à cette menace existentielle, et nous redoublons d'efforts aux niveaux continental et national pour faire notre part dans la lutte contre cette crise. Nous appelons les pays développés à honorer d'urgence leurs engagements à l'égard des pays en développement, sur le financement de l'action climatique, le transfert de technologies et le renforcement des capacités, pour promouvoir une solution multilatérale on ne peut plus urgente à cette crise, qui puisse nous laisser espérer parvenir à arrêter les dégâts et à éviter le pire scénario possible, qui aurait des conséquences apocalyptiques pour nous tous.

Continent le moins responsable de la crise climatique, l'Afrique se trouve pourtant à l'épicentre de ses pires effets, subissant des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des sécheresses, des inondations et des cyclones, qui causent d'immenses dommages. En Afrique du Sud, nous sommes toujours en train de nous relever de certaines des plus graves inondations depuis des décennies, qui ont entraîné des dégâts incalculables et fait environ 200 morts. Pour les pays africains, le coût des effets des changements climatiques représente entre 3 et 5 % de leur produit intérieur brut. Alors même qu'ils ne sont pas responsables des changements climatiques,

ce sont les Africains qui supportent le fardeau de la crise climatique et en paient le prix.

L'Afrique du Sud reconnaît que les phénomènes météorologiques extrêmes, la sécheresse, la pénurie d'eau, l'insécurité alimentaire et la désertification liés aux changements climatiques peuvent accroître le risque de conflits violents, et ce, aussi bien à l'intérieur d'États souverains que par-delà leurs frontières. En Afrique, certains éléments indiquent d'ailleurs que ce pourrait être le cas dans certaines zones du Sahel, du bassin du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique. Dans ces cas précis, les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces ou de risques qui aggrave les tensions et conflits existants en exerçant une pression sur des ressources déjà rares. On pourrait être tenté de supposer que les pressions climatiques contribuent généralement à accentuer le risque de conflit ailleurs, mais les preuves scientifiques qui permettraient de conclure plus globalement à un lien de causalité direct entre les changements climatiques et les menaces à la paix et la sécurité internationales sont encore très peu fournies.

En définitive, la meilleure manière de remédier aux ramifications potentielles des changements climatiques en matière de paix et de sécurité est de consacrer nos efforts et nos ressources à enrayer les changements climatiques mêmes. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est une institution des Nations Unies spécialement créée pour lutter contre les changements climatiques et parfaitement adaptée à cet objectif. Contrairement au Conseil de

sécurité, elle représente tous les États Membres et est guidée par d'importants principes, notamment l'équité, les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives.

Pour terminer, nous attendons avec intérêt la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Égypte, et qui, en plus d'être une conférence africaine, se doit d'être une conférence de mise en œuvre. Elle doit donner des résultats équilibrés sur les questions liées à l'adaptation, à l'atténuation et aux moyens de mise en œuvre. Elle doit également convenir d'un mécanisme concret pour remédier aux pertes et préjudices.

**Le Président** : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Chumakov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Des accusations qui dénaturent la réalité ont été portées contre la Fédération de Russie. Nous y avons déjà répondu à de nombreuses reprises, nous ne nous attarderons donc pas dessus aujourd'hui.

Nous tenons à souligner qu'un certain nombre d'États ont une fois de plus illustré comment ils exploitent l'Afrique et le programme africain. À l'inverse, la Fédération de Russie n'exploite pas l'Afrique : elle l'écoute. Nous sommes prêts à travailler conformément à ses priorités.

*La séance est levée à 13 h 15.*